

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.* II, 15.

SEPTIÈME ANNÉE.

TOME VINGTIÈME

Septembre-Décembre 1882.



PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^e
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1882

LA VIE NOMADE

ET

LES ROUTES D'ANGLETERRE AU MOYEN AGE

(XIV^e SIÈCLE).

DEUXIÈME PARTIE. — LA VIE NOMADE.

L'aspect et l'état habituel des routes anglaises étant connus, il faut prendre à part les principaux types de la classe errante et voir quel genre de vie menait le nomade et quelle sorte d'importance il avait dans la société ou dans l'État.

Les nomades appartenant à la vie civile étaient, en premier lieu, les musiciens, les bouffons, les jongleurs et les chanteurs ambulants, puis, dans un ordre plus important au point de vue social, les *outlaws*, les filous de toute sorte et les ouvriers errants. — A la vie ecclésiastique appartenaient les prêcheurs, les frères mendiants et ces étranges marchands d'indulgences qu'on appelait pardonners. — Enfin il y avait les pèlerins, dans les rangs desquels, comme dans le livre de Chaucer, clercs et laïques allaient confondus.

I — MUSICIENS, BOUFFONS ET CHANTEURS AMBULANTS.

Les plus populaires de tous les errants étaient naturellement les plus gais : c'étaient les ménestrels, les faiseurs de tours ; les jongleurs et les chanteurs. Ménestrels et jongleurs, sous des noms différents, exerçaient la même profession, c'est-à-dire qu'ils psalmodiaient des romans et des chansons en s'accompagnant de leurs instruments¹. Dans un temps où les livres étaient rares et où le

1. En France le nom le plus habituel de ces musiciens et chanteurs ambulants était *jongleur* ; en Angleterre, c'était *ménéstrel* ou *gestour* :

la révolte, maudit aussi les frères pour y avoir pris part. C'est Envie qui leur a dit à l'oreille : étudie la logique et le droit et les rêves creux des philosophes et va de village en village prouver que tous les biens doivent être en commun :

..... and prouen hit by seneca
That alle thyng vnder heuene ouhte to beo in comune.

Toujours armé de bon sens, Langland déclare net qu'il en a menti l'auteur de ces théories subversives : « non concupisces rem proximi tui, » dit la Bible. Jadis la vie des frères fut exemplaire ; Charité habitait parmi eux : c'était au temps de saint François².

Et en effet, quelle sainte mission leur avait donnée leur fondateur. Grossièrement vêtus, nu-pieds et mal nourris, ils devaient aller dans les villes chercher, au fond des faubourgs, les abandonnés. Toutes les misères, toutes les laideurs hideuses de l'être humain devaient appeler leur sympathie et le bas peuple, en revanche, allait les aimer et les vénérer comme des saints. Eccleston³ raconte qu'un frère mineur mit une fois, sans permission, ses sandales pour aller à matines. Il rêva ensuite qu'il était

le moine Walsingham, n'aurait voulu conserver d'autres religieux sur terre que les frères mendiants : « Soli mendicantes vixissent super terram qui sufficissent pro sacris celebrandis aut conferendis universae terrae » (*Historia anglicana*, 1867-9, 3 vol. 8°, tome II, page 10). Le même Walsingham fait des désordres des frères un tableau qui est comme une suite de malédictions : « Qui [ordines] suae professionis immemores, obliti sunt etiam ad quid ipsorum ordines instituti sunt ; quia pauperes et omnino expeditos a rerum temporalium possessionibus, eorum leges, viri sanctissimi, eos esse ideo voluerunt, ut pro dicenda veritate non haberent quod amittere formidarent. Sed jam possessionatis invidentes, procerum crimina approbantes, commune vulgus in errore foventes, et utrorumque peccata commendantes, pro possessionibus acquirendis, qui possessionibus renunciaverant, pro pecuniis congregandis, qui in paupertate perseverare juraverant dicunt bonum et malum bonum, seducentes principes adulationibus, plebem mendaciis et utrosque secum in devium pertrahentes » (*ibid.*, p. 13). Walsingham ajoute qu'un proverbe familier de son temps était celui-ci : « Hic est frater, ergo mendax ».

1. *The vision of William concerning Piers the Plowman*, édition Skeat, texte C, passus XXIII, vers 274.

2. *Ibidem*, passus XVII, vers 352.

3. Thomas d'Eccleston, auteur du *Liber de adventu minorum in Angliam* (publié par Brewer dans ses *Monumenta franciscana*), vit la période la plus florissante des ordres moindres. Son livre est d'une naïveté extrême et abonde en récits de visions et de faits merveilleux. La vision dont il est question ici se trouve à la page 28 des *Monumenta*.

arrêté par des voleurs qui criaient : à mort ! à mort ! — « Mais je suis un frère mineur, » disait-il, sûr d'être respecté. — « Tu mens, car tu n'es pas nu-pieds. » Saint François n'aurait pas voulu que ses religieux fussent lettrés ; on le lui a injustement reproché. Il proscrivait avec sagesse ces subtiles recherches théologiques et métaphysiques qui absorbaient sans utilité la vie des grands clercs. Assez d'autres s'y livreraient toujours ; ce qu'il voulait lui, c'était envoyer par le monde un peuple de missionnaires qui se dévoueraient matériellement, physiquement, au bien des corps et des âmes de tous les délaissés. Ainsi compris, le désintéressement était bien plus absolu, la servitude plus volontaire et l'effet sur les masses plus grand. Pour elles, la subtilité des docteurs n'était pas nécessaire et l'exemple frappant de la misère du consolateur était la meilleure des consolations. Avant tout, il fallait tuer l'orgueil de l'apôtre et que la grandeur de ses mérites ne fût apparente qu'à Dieu seul. Quand le cœur s'est épuré à ce point, il sait suffisamment ce qu'est la vie et ce qu'est le bien pour être éloquent ; l'étude des *Sommes* les plus en réputation devenait inutile. Mais trop de dangers entouraient cette fondation sublime et le premier était précisément la science : « Charles l'empereur, disait le saint, Roland et Olivier et tous les paladins et tous les hommes forts dans les batailles ont poursuivi à mort les infidèles et à grand'peine et grand labeur ont remporté leurs mémorables victoires. Les saints martyrs sont morts en luttant pour la foi du Christ. Mais il y a, de nos jours, des gens qui par le simple récit des exploits des héros cherchent gloire et honneur parmi les hommes. Ainsi en est-il parmi vous qui se plaisent davantage à écrire et à prêcher sur les mérites des saints qu'à imiter leurs travaux¹. »

La popularité des frères fut immense et il se trouva bientôt qu'ils avaient accaparé l'Angleterre² ; ils étaient tout dans la

1. Saint François fit cette réponse-là à un novice qui voulait avoir un psautier, et il ajoutait d'un esprit assez mordant : « Postquam habueris Psalterium, voles habere Breuiarium, et postquam habueris Breuiarium sedebis in cathedra velut magnus Prelatus : et dices fratri tuo : frater affer mihi Breuiarium ! » (*Speculum vitae B. Francisci et sociorum eius* ; opera fratris G. Spoelberch. Anvers, 1620, 1^{re} partie, chap. IV.)

2. Il y avait à peine trente ans que ces frères avaient paru en Angleterre qu'ils y possédaient déjà 49 couvents (*Monumenta Franciscana*, édition Brewer. Londres, 1858, 8°, page 10).

religion¹. Par une contradiction singulière, leur pauvreté leur avait attiré les richesses, et leur abnégation la puissance; les masures où ils logeaient d'abord étaient devenues de somptueux monastères avec des chapelles grandes comme des cathédrales; les riches s'y faisaient ensevelir dans des tombeaux ciselés avec les derniers raffinements du gothique fleuri. Leurs apologistes du xv^e siècle racontent avec admiration que dans leur belle bibliothèque de Londres, il y avait une tombe ornée de quatre archanges²; que leur église avait trois cents pieds de long, quatre-vingt-quinze de large et soixante-quatre de haut, que toutes les colonnes étaient de marbre et tout le pavé aussi. Les rois et les princes avaient enrichi cet édifice; les uns avaient donné les autels, d'autres les stalles; Edouard III répare, « pour le repos de l'âme de la très illustre reine Isabelle enterrée dans le chœur³, » la grande verrière du milieu abattue par le vent; Gilbert de Clare, comte de Gloucester, donne vingt troncs d'arbre de sa forêt de Tonebridge. Les riches marchands, le maire, les aldermen suivent l'exemple. On inscrit sur les vitraux les noms des donateurs, et Langland de s'indigner et de rappeler le précepte évangélique: que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite. Nous n'en apprenons pas moins que le troisième vitrail de l'ouest avait été donné par Gautier Mordon, marchand de morue salée, *stokefyschmonger* et maire de Londres. La deuxième fenêtre du sud est due à Jean de Charlton, chevalier, et à sa femme; leurs armes y figurent; la quatrième à Gautier de Gorst, marchand pelletier de Londres, la quinzième au comte de Lancastre; la quatrième à l'ouest provient « du produit de

1. Voir la *Defensionem curatorum contra eos qui privilegiatos se dicunt* (4^e, sans date, 1475 ?), discours prononcé en 1357 par Richard Fitz-Ralph, archevêque d'Armagh, et où sont dénoncés les empiètements successifs des frères mendiants au détriment des curés et autres ecclésiastiques.

2. *Monumenta franciscana* ut supra; pages 514 et suivantes. Cette bibliothèque avait été fondée par le célèbre maire Richard Whittington.

3. Il y avait dans la même église le cœur de la reine Éléonore, mère d'Édouard I^{er}. En rapportant qu'il y fut déposé, le moine Rishanger, un contemporain, fait la cruelle remarque suivante, que Walsingham ne manque pas de reproduire dans son *Historia anglicana* (sub anno 1291-2): « Sepultum est itaque corpus ejus in monasterio Ambresburiae, cor vero Londoniis, in ecclesia fratrum minorum; qui sicut et cuncti fratres reliquorum ordinum aliquid de corporibus quorumcumque potentium morientium sibimet vendicabant, more canum cadaveribus assistentium, ubi quisque suam particulam avide consumendam expectat. »

diverses collectes, et c'est ainsi qu'elle ne porte pas de nom¹. » On dresse aussi d'interminables listes des cardinaux, des évêques, des rois qui ont appartenu à l'ordre, sans oublier même « personæ quædam valentes in sæculo », ce qui est d'une vanité bien mondaine. Enfin ils signalent les morts qui à l'instant suprême ont revêtu leur habit: « Frère sire Roger Bourne, chevalier, enterré à Norwich en costume de frère, 1334². » On voit que les proportions sont renversées; autant le saint avait exigé de modestie, autant on va trouver d'orgueil; les défauts que leur reproche Chaucer se glissent parmi eux; ils deviennent intéressés, avides, rapaces; on leur demandait des miracles d'abnégation et voilà au contraire en eux des prodiges d'égoïsme. Ce n'est plus la religion, c'est leur ordre qu'il faut protéger; nous avons vu que plusieurs se mêlent des questions sociales; les autres ne prêchent plus en faveur du Christ, ils prêchent en leur faveur; le revirement est complet; tous puisent à pleines mains dans le trésor de bonnes œuvres amassé par leurs premiers apôtres et le dépensent follement. Le respect de la multitude diminue; leur renom de sainteté s'affaiblit; ils jettent dans l'autre plateau de la balance tant de fautes et de désordres qu'il devient prépondérant. Et que restait-il désormais? la superstition remplace les pratiques saintes; ils ont appris la métaphysique, et c'est cependant un matérialisme grossier qui vient masquer l'idéal surhumain de François d'Assise: l'attouchement de leur habit vaut une bonne action; on s'en revêt à son lit de mort et les démons prennent la fuite³;

1. On pense quel triomphe ce devait être pour les Wyclifistes de reprocher aux frères toutes ces splendeurs mondaines. Wyclif y revient sans cesse: « freres bylden mony grete chirchis and costily waste housis, and cloystris as hit were castels, and that withoute nede ... grete housis make not men holy, and onely by holynesse is god wel served » (*Select English works*, t. II, p. 380).

2. *Monumenta franciscana*, page 541.

3. Isti fratres prædicant per villas et forum
Quod si mortem gustet quis in habitu minorum
Non intrabit postea locum tormentorum,
Sed statim perducitur ad regna cælorum.

Et si c'est un pauvre qui demande la sépulture dans leurs églises privilégiées:
Gardianus absens est, statim respondetur
Et sic satis breviter pauper excludetur.

(Satire du XIV^e siècle publiée par Th. Wright: *Political poems and songs from Edward III to Ric. III*, 1859, 2 vol. 8°, t. I, pp. 256-7.)

Wyclif dit de même: « Thei techen lordis and namely ladies that if they dyen in Fraunceys habite, thei schulle nevere cum in helle for vertu therof. » *Select English works*, édition Arnold, tome III, page 382.

c'est une cuirasse sans défaut ; des visions sans nombre qu'ils ont eues leur ont révélé tous ces articles d'une foi nouvelle. La sainteté de l'institution et l'indignité d'un grand nombre de représentants font qu'on les vénère et qu'on les déteste à la fois ; si méprisable que soit l'homme, on n'est pas assuré qu'il n'ait pas les clefs du ciel et dans le sentiment qu'on a pour lui se mêlent le respect et la crainte. Ainsi les poètes rient des frères et les conteurs populaires les bafouent¹, mais le peuple voit en eux ses protecteurs et ses alliés dans ses révoltes, et cependant les poursuit dans les rues à coups de pierres. Il leur arrache leurs habits et saccage leurs maisons « à l'instigation de l'esprit malin, » et cela en divers lieux² dans le royaume ; il faut, en 1385, une proclamation du roi pour les protéger. Ils gardent leur assurance ; on les bénissait au temps de leurs bonnes actions ; maintenant ils parlent beaucoup et se font craindre ; ils parlent haut, c'est du pape seul qu'ils relèvent ; ils peuvent aller sans courber la tête ; leur puissance est indépendante ; ils sont devenus une Eglise dans l'Eglise. A côté du curé qui prêche et confesse dans sa paroisse, on trouve le frère errant qui prêche et confesse partout ; sa présence universelle est une source de conflits ; le curé se voit abandonné, le religieux nomade apporte l'inconnu, l'extraordinaire, et c'est à lui que tout le monde court. Il dépose sa besace et son bâton et

1. Preste ne monke ne yit chanoun
 Ne no man of religioun
 Gyfen hem so to devocioun
 As done thes holy frers.
 For summe gyven ham chyvalry,
 Somme to riote and ribaudery
 Bot frers gyven ham to grete study
 And to grete prayers.

Après ces strophes ironiques vient un réquisitoire formel très détaillé (*Political poems and songs*, édition Wright, t. I, p. 263).

2. « En le mesme temps (20 Ed. II) les freres prechours se mistrent à le fuite pur ceo qe ils se doterent estre maubailiz et destrutz, pur ceo qe le comunalte les avoyent mult encountre queor (cœur) pur leur orgelousse port, qu'ils ne se portecient come freres duissent. » (*Croniques de London*, Camden Society, page 54.)

« Sciatis quod intelleximus qualiter aliquæ personæ de Regno nostro Angliæ, per instigationem maligni spiritus ... faciunt et in dies facere nituntur dampna et scandala dilectis nobis in Christo, Religiosis viris Fratribus de ordine minorum ... moventes populum nostrum in aperto et in secretis contra eos, ad destruendum domos dictorum fratrum, dilacerando habitus eorum super eos, et aliquos verberando et male tractando contra pacem nostram ... » (Proclamation de Richard II en 1385. Rymer, *Fœdera*, édition de 1704, t. VII, p. 458.)

commence à discourir : son langage est celui du peuple ; la paroisse entière est présente ; il s'occupe des biens éternels et aussi des biens de la terre, car la vie laïque lui est familière et il peut donner des conseils appropriés. Mais ses doctrines sont parfois suspectes : « Ces faux prophètes, dit, non pas Wyclif, mais le concile de Saltzbourg (1386), par leurs sermons pleins de fables, séduisent souvent l'âme de leurs auditeurs ; ils se jouent de l'autorité des curés¹. » Quelle puissance pouvait résister ? la marée montait et renversait les digues ; l'excellent devenait le pire, « corruptio optimi pessima, » et le vieil axiome se trouvait vérifié à la lettre. Toutes les classes de la société ont des griefs contre eux, les seigneurs, les évêques, les moines, les réformés de Wyclif et les gens du peuple ; eux cependant gardent leur place ; on les retrouve partout à la fois, dans la cabane et dans le château, quêtant chez le riche et frappant aussi à la porte du pauvre ; ils s'asseyent à la table du seigneur qui les traite avec respect ; chez lui, ils jouent le rôle de religieux à la mode ; ils intéressent, ils plaisent. Wyclif les montre qui aiment à parler « devant les lords et à s'asseoir à leur table... à être aussi les confesseurs des lords et des ladies². » Ils font songer aux abbés de cour d'une époque

1. « Quia religiosos, præcipue fratres mendicantes, decet puritatem omnimodam in suis actibus observare : quoniam tamen ... tamquam pseudo-prophetæ fabulosis præcationibus audientium animos plerumque seducunt. Et quamquam invitis ipsarum ecclesiarum rectoribus, ipsi fratres, nisi per eosdem rectores vocati sed invitati ad hoc fuerint, de jure non audeant nec debeant prædicare ; volumus tamen quod dicti rectores ipsos invitent vel admittant, nisi de proponendo verbum Dei a suis superioribus licentiam habeant, et de illa saepe dictis rectoribus faciant plenam fidem. » (Labbe, *Sacrosancta Concilia*, édition de Florence, t. XXVI, col. 730.)

2. To speke bifore lordis and sitte at the mete with hom ... also to be confessours of lordis and ladyes. (*Select english works of John Wyclif*, édition T. Arnold ; Oxford, 1869, 3 vol. 8°, t. III, p. 396.) Langland, dans sa *Vision de Piers Plowman*, leur fait les mêmes reproches. On lit encore dans un autre traité : « Thei geten hem worldly offis in lordis courtis, summe to ben conseilours and reuleris of werris and also to ben chamberleyns to lordes and ladies. » (Traité récemment publié par M. F. D. Matthew : *Unprinted works of Wyclef* ; Early English Text Society ; la plupart des pièces composant ce recueil sont seulement attribuées à Wyclif.)

Gower fait aussi aux frères ces mêmes reproches :

Nec rex nec princeps nec magnas talis in orbe est
 Qui sua secreta non fateatur eis :
 Et sic mendici dominos superant, et ab orbe
 Usurpant tacite quod negat ordo palam.

(*Poema quod dicitur Vox Clamantis*, édition Coxe, 1850, 4°, page 228.)

moins reculée. D'un autre côté, on les voit exercer dans les villages où ils font leurs tournées les métiers les plus divers, ils ajoutent à leur besace de quêteurs des provisions de fil, d'aiguilles, d'onguents, dont ils font commerce : on les chausonne, ils continuent et tout le monde rit :

« Ils vagabondent d'ici, delà — et vendent toute sorte de mercerie, — comme s'ils étaient de vrais colporteurs ; — ils vendent des bourses, des épingles et des couteaux — et aussi des ceintures, des gants pour les filles et pour les femmes¹. »

Entre le scepticisme du siècle et sa crédulité aveugle la superstition fleurit. Les frères ont imaginé de vendre au détail les mérites de leur congrégation. Elle est si nombreuse et prie si dévotement qu'elle a un surplus d'oraisons et croit bien faire d'en distribuer le bénéfice. Les frères parcourent les villages, escomptant cette richesse invisible et vendant aux âmes pieuses, sous le nom de *Lettres de fraternité*, des bons sur le ciel. A quoi servent ces parchemins, demandait-on aux frères ? Ils donnent une part dans les mérites de tout l'ordre de saint François. A quoi sont-ils bons, demandait-on à Wyclif ? « Beaucoup de gens pensent qu'on en peut bien couvrir les pots à moutarde². »

Quoi qu'il en soit, le frère était une des figures les plus répandues de cette population mêlée qui hantait la grande route ; prêcheurs ou quêteurs, saints ou charlatans étaient sans cesse en chemin, coudoyant une autre sorte de voyageurs, d'un aspect tout pareil et souvent membres du même ordre, les *pardonneurs* ou vendeurs d'indulgences.

1. Thai wandren here and there
And dele with dyvers marcerye,
Right as thai pedlers were.
Thai dele with purses, pynnes and knyves
With gyrdles, gloves, for wenches and wyves.
(*Political poems and Songs*, éd. Wright, t. I, p. 263.)

De même dans Chaucer :

His typet was ay farsud ful of knyfes
And pynnes, for to yive faire wyfes

Et mieux encore dans un des traités publiés par M. F. D. Matthew (*ut supra*) :

« Thei becomen pedderis, berynge knyues, pursis, pynnys and girdlis and spices and sylk and precions pellure and forrouris for wymmen, and therto smaile gentil hondis, to get love of hem. »

2. « ... Bi siche resouns thinken many men that thes lettris mai do good for to covere mostard pottis. » (*Select English works*, t. III, p. 381.)

V. — LES PARDONNEURS.

Indulgence au début signifiait simplement commutation de peine. Les pénitences infligées pour les péchés commis étaient longues : il fallait jeûner et se mortifier pendant des mois et des années. On permit aux fidèles de transformer ces interminables châtiments en des expiations plus courtes. Ainsi un clerc pouvait échanger un an de pénitence contre trois mille coups de fouet, avec récitation d'un psaume à chaque centaine¹. Les laïques, qui en avaient le choix, préféraient fréquemment un paiement en argent et ces sommes étaient en général bien employées. Nous les avons vues servir à l'entretien des ponts et des routes ; on les utilisait aussi en reconstruisant les églises, en secourant les malades d'un hôpital et en subvenant aux frais d'une foule d'entreprises d'intérêt public. La totalité des peines était remise par une indulgence plénière ; ainsi Urbain II, au concile de Clermont, en accorda une à tous ceux qui, par dévotion pure et non pour conquérir du butin ou de la gloire, iraient à Jérusalem combattre les infidèles. Plus tard, on les distribua avec moins de réserve et les pardonneurs se chargèrent de les colporter au loin.

Le nom de ces êtres bizarres, dont le caractère est propre au moyen âge à un plus haut degré encore que celui des frères, ne rappelle-t-il pas le rire pétillant de Chaucer, et son amusante peinture ne revient-elle pas à la mémoire ? Son pardonneur se décrit lui-même :

« Mes maîtres, dit-il, quand je prêche dans les églises — je

1. D'après Hardy : *Registrum Palatinum Dunelmense*, Introduction.

Théodore, archevêque de Cantorbéry, au ix^e siècle, dressa une sorte de tarif de ces échanges : « Pro uno mense quem in pane et aqua pœnitere debet psalmos mille ducentos flexis genibus decantet. » — « Item alio modo, duodecim triduanæ singulæ cum psalteriis tribus impletis et cum palmatis trecentis per singula psalteria excusant unius anni pœnitentiam. » — « Centum solidi dati in eleemosynam annum excusant. » (*Theodori archiepiscopi Cantuariensis Pœnitentiale*, dans la *Patrologie* de Migne, tome XCIX, col. 938 et 940.)

Halitarius, aussi au ix^e siècle, s'occupa de dresser des tables de pénitences : « Pro uno mense, quem in pane et aqua jejuna debet, psalmos mille ducentos genibus flexis, vel sine genuum flexione mille DLXXX psalmos decantet. » Il ajoute qu'on continue de même, s'il y a lieu, pour toute la première année de pénitence, soit 20,160 psaumes à chanter si on ne se met pas à genoux (*Halitarii Episcopi Cameracensis liber pœnitentialis*, dans la *Patrologie* de Migne, t. CV, col. 706).

m'efforce de faire des phrases majestueuses, — et je les lance à toute volée, sonores comme un carillon, — car je sais par cœur tout ce que j'ai à dire ; — mon thème est toujours et a toujours été : — la racine de tous les maux, c'est l'avarice¹... »

En chaire, il se penche à droite, à gauche, il gesticule, il bavarde ; ses bras remuent autant que sa langue ; c'est merveille de le voir, merveille de l'ouïr :

I stonde lik a clerk in my pulpit,
And whan the lewed poeple is doun i-set,
I preche so as ye have herd before,
And telle hem an hondred japes more.
Than peyne I me to strecche forth my necke,
As doth a dowfe syttyng on a berne ;
Myn hondes and my tonge goon so yerne
That it is joye to se my businesse².

On ne s'est guère occupé de savoir si le type de personnages ainsi faits n'était pas quelque peu imaginaire et si l'exercice de leur métier était autorisé par l'Église et soumis à des règlements. La recherche des textes de cette espèce montrera une fois de plus la merveilleuse exactitude des peintures de Chaucer ; si malicieuses, si piquantes qu'elles soient lorsqu'il s'agit du pardonneur, elles ne renferment pas un trait qu'on ne puisse justifier par des lettres émanées d'une chancellerie papale ou épiscopale³. Ces *quavstores* ou *quæstiararii* étaient (et c'est Boniface IX qui parle⁴) tantôt des clercs séculiers et tantôt des frères, mais d'une

1. Lordyngs, quod he, in chirches whan I preche,
I peyne me to have an hauteyne speche,
And ryng it out as lowd as doth a belle,
For I can al by rote whiche that I telle.
My teeme is alway oon, and ever was
Radix omnium malorum est cupiditas.

2. *The prologe of the Pardoner*, édition Morris.

Frate Cipolla était également fort éloquent : « Era questo frate Cipolla di persona piccolo, di pelo rosso e lieto nel viso ; e il miglior brigante del mondo : e oltre a questo, niuna scienza avendo, si ottimo parlatore e pronto era, che chi conosciuto non l'avesse, non solamente un gran rettorico l'avrebbe stimato, ma avrebbe detto esser Tullio medesimo, o forse Quintiliano : e quasi di tutti quegli della contrada era compare o amico o benivogliente. » (*Décameron*, journée VI, nouvelle X.)

3. V. *Chaucer's pardoner and the Pope's pardoners*, by J. J. Jusserand. London, Chaucer Society, 1882, 8°. Dans cet essai, la question des pardonners est traitée avec plus de détail qu'il n'a été possible de le faire ici.

4. *Annales Ecclesiastici*, t. VII, p. 525 de la suite de Raynaldus, année 1390.

impudence extrême. Ils se passaient de licence ecclésiastique et s'en allaient de bourgade en bourgade, eux aussi, en véritables colporteurs, montrant leurs reliques et vendant leurs pardons. C'était un métier lucratif et la concurrence était grande ; le succès des pardonneurs autorisés avait fait sortir de l'école ou du prieuré une foule de pardonneurs intéressés, avides, aux yeux brillants, comme dans les *Canterbury Tales*¹, véritables vagabonds, coureurs de grands chemins, qui n'ayant rien à ménager faisaient hardiment leur métier d'imposteurs. Ils en imposaient, parlaient fort et déliaient sans scrupule sur la terre tout ce qui pouvait être lié dans le ciel. Cela n'allait pas sans de grands bénéfices ; le pardonneur de Chaucer gagne cent marcs par an, et c'est naturel, puisque n'ayant demandé d'autorisation à personne il ne rendait de comptes à personne et gardait tous les gains pour lui. Dans son langage mesuré, le pape nous en apprend aussi long que le poète et il semble qu'il veuille recommencer, trait pour trait, la peinture du vieux conteur. D'abord, nous dit la lettre pontificale, ces pardonneurs jurent qu'ils sont envoyés par la cour de Rome : « Certains religieux, qui appartiennent même aux divers ordres mendiants, et quelques clercs séculiers, parfois avancés en grade, affirment qu'ils sont envoyés par nous ou par les légats ou les nonces du siège apostolique, et qu'ils ont reçu mission de traiter certaines affaires... de recevoir de l'argent pour nous et l'Église romaine et courent le pays sous ces prétextes². » C'est de Rome en effet que vient le personnage de Chaucer, et c'est contre l'avarice qu'il parle toujours :

« ... un gentil pardonneur — ... venu tout droit de la Cour de Rome... — Je ne prêche rien que par convoitise... — Quoi donc, pendant que je peux discourir — et gagner or et argent pour mes sermons, — j'irais, de plein gré, vivre de misère ? — Non, non³ ! »

1. Suche glaring eyghen hadde he as an hare.
2. *Annales Ecclesiastici*, ut supra, Lettre de Boniface IX en 1390.
3. a gentil Pardoner

That streyt was comen from the court of Rome
I preche no thing but for covetyse.

What, trowe ye whiles that I may preche
And wyne gold and silver for I teche
That I wil lye in povert wilfully :
Nay nay.

(Prologue des *Canterbury Tales* et prologue du Pardonneur.)

« C'est ainsi, continue le pape, qu'ils proclament, devant le peuple fidèle qui n'est pas sur ses gardes, les autorisations réelles ou imaginaires qu'ils ont reçues; et abusant irrévérencieusement de celles qui sont réelles en vue d'un gain infâme et odieux, comblent impudemment la mesure, s'attribuant des autorisations de cette espèce fausses et imaginaires. »

Que nous dit le poète? Que le charlatan a toujours de belles choses à montrer, qu'il sait éblouir les simples, qu'il a des parchemins plein son sac avec des sceaux respectables, vrais ou faux sans doute; que le peuple regarde et admire, que le curé enrage et se tait :

« Je déclare d'abord d'où je viens, — puis j'exhibe toutes mes bulles, l'une après l'autre. — Le sceau de notre seigneur le pape, sur ma patente, — je montre d'abord pour sauvegarder ma personne, — que nul homme prêtre, ou clerc, n'ait la hardiesse — de me troubler dans ma sainte mission chrétienne; — alors je raconte mes histoires... — Je dis aussi quelques mots latins — pour donner de la saveur à mon prêché — et pour éveiller la ferveur¹. »

Et ce « turpem et infamem quæstum » dont le pontife fait mention n'est pas oublié :

« Maintenant, mes amis, que Dieu pardonne vos fautes — et vous garde du péché d'avarice; — mes saintes indulgences vont vous curer tous, — si vous faites offrande de nobles ou d'esterlings — ou bien de cuillers d'argent, de broches, ou d'anneaux. — Courbez la tête sous cette bulle sacrée². »

1. First I pronounce whennes that I come
And thanne my bulles schewe I alle and some;
Oure liege lordes seal upon my patent
That schewe I first my body to warent,
That no man be so hardy, prest ne clerk,
Me to destourbe of cristes holy werk.
And after that than tel I forth my tales.
Bulles of popes and of cardynales,
Of patriarkes, and of bisshops, I schewe,
And of Latyn speke I wordes fewe
To savore with my predicacioun,
And for to sterve men to devocioun.
2. Now, good men, God foryeve yow your trespas
And ware yow fro the synne of avarice.
Myn holy pardoun may you alle warice
So that ye offren noblis or starlinges,
Or elles silver spones, broches or rynges,
Bowith your hedes under this holy bulle.

La lettre apostolique reprend : « Pour n'importe quelle petite somme d'argent insignifiante, ils étendent, non pour les pénitents, mais pour ceux d'une conscience endurcie qui persistent dans leur iniquité, le voile d'une absolution menteuse, remettant (pour parler comme eux) des délits horribles, sans qu'il y ait eu contrition, ni accomplissement d'aucune des formes prescrites. » C'est aussi ce qu'avoue le pardonneur de Chaucer :

« Je vous absous de ma pleine autorité, — si vous faites offrande, et je vous rends blancs et purs comme à votre naissance. — C'est notre hôte, je pense, qui va commencer — car il est plus que tous enfoncé dans le crime. — Avance, sire hôte, et fais le premier ton offrande — et tu baiseras toutes les reliques, — oui, et pour un groat, allons, déboucle ta bourse¹. »

Qui n'a vu, dans les fêtes de village, les marchands de remèdes qui guérissent tous les maux et font cesser toutes les douleurs? Les certificats abondent autour de la boutique; il semble que tous les gens illustres qui soient au monde aient déjà bénéficié de la découverte; au reste s'adresse maintenant le vendeur. Il gesticule, il s'anime, se penche en avant, a le ton grave et la voix forte. Les paysans se pressent autour, la bouche béante, l'œil inquiet, incertains si l'on doit rire ou s'il faut avoir peur, et finissant par prendre confiance. Ils tirent leur bourse d'un air gauche; leur large main s'embarrasse dans leur habit neuf; ils tendent leur pièce et reçoivent la médecine, et leur œil qui brille et leur physionomie indécise disent assez que la malice et le sens pratique habituel font ici défaut, que ces âmes fort rusées, invincibles dans leur domaine propre, sont la victime de tous, en pays inconnu. Le vendeur s'agite, et, aujourd'hui comme autrefois, triomphe de

1. Thay wol come up and offre in Goddes name
And I assoile hem by the auctorité
Which that by bulle was i-graunted me
.....
I yow assoile by mynⁿheyh power,
If ye woln offre, as clene and eek as cler
As ye were born.
.....
I rede that oure hoste schal bygynne
For he is most envoliped in synne
Com forth, sire ost, and offer first anoon,
And thou schalt kisse the reliquis everichoon
Ye for a grote, unbocle anone thi purse.

l'indécision au moyen d'interpellations directes. Les deux scènes sont semblables.

On conçoit que ces pardonneurs de circonstance avaient peu de scrupules et savaient profiter de ceux des autres. Ils relevaient leurs clients de tous les vœux possibles, remettaient toutes les peines, pour de l'argent. Plus il y avait d'interdictions, d'empêchements, de pénitences imposées, plus leurs affaires prospéraient; ils passaient leur vie à défaire ce que le véritable clergé faisait, et cela sans profit pour personne que pour eux-mêmes. C'est encore le pape qui nous le dit : « Moyennant une faible compensation, ils vous relèvent des vœux de chasteté, d'abstinence, de pèlerinage outre-mer, à Saint-Pierre et Saint-Paul de Rome ou à Saint-Jacques de Compostelle et autres vœux quelconques. » Ils permettent aux hérétiques de rentrer dans le sein de l'Eglise, aux enfants illégitimes de recevoir les ordres sacrés; ils lèvent les excommunications, les interdits; bref, comme leur puissance vient d'eux seuls, rien ne les force d'y mettre une limite et ils se la donnent complète et sans restriction; ils ne reconnaissent pas de supérieurs et remettent ainsi les peines petites et grandes. Enfin ils affirment que « c'est au nom de la Chambre apostolique qu'ils perçoivent tout cet argent, et cependant on ne les voit jamais en rendre aucun compte à personne : Horret et merito indignatur animus talia reminisci. »

Ils allaient encore plus loin; ils avaient formé de véritables associations pour exploiter régulièrement la confiance populaire, aussi Boniface IX ordonne-t-il que les évêques fassent une enquête sur tout ce qui regarde ces « religieux ou clercs séculiers, leurs gens, leurs complices et leurs associations, » qu'ils les emprisonnent « sans autre forme de procès, de plano ac sine strepitu et figura judicii, » leur fassent rendre compte, confisquent leurs recettes et, si leurs papiers ne sont pas en règle, les tiennent sous bonne garde et en réfèrent au souverain pontife.

Il y avait en effet des pardonneurs autorisés qui versaient le produit de leurs recettes dans le trésor de la Cour romaine. Le savant Richard d'Angerville ou de Bury, évêque de Durham, dans une circulaire du 8 décembre 1340, parle des *Lettres apostoliques* ou *diocésaines*¹ soumises à un visa rigoureux,

1. « Cum sit statutum in canone, ne qui eleemosynarum quæstores ad prædicandum aut indulgentias clero et populo insinuandum sine literis dioecesanis

dont les pardonneurs réguliers étaient munis. Mais beaucoup s'en passaient et l'évêque relève presque un à un les mêmes abus que le pape : « Des plaintes très vives sont venues à nos oreilles de ce que des quêteurs de cette sorte, non sans une grande et téméraire audace, de leur propre autorité, au grand péril des âmes qui nous sont confiées et se jouant ouvertement de notre pouvoir, distribuent au peuple des indulgences, dispensent de l'exécution des vœux, absolvent les parjures, les homicides, les usuriers et autres pécheurs qui se confessent à eux, et moyennant un peu d'argent accordent des remises pour des crimes mal effacés et se livrent à une foule d'autres pratiques abusives. » Que désormais tous curés et vicaires refusent d'admettre ces pardonneurs à prêcher ou à donner des indulgences (ad prædicandum aut indulgentias aliquas insinuandum clero aut populo) dans les églises ou n'importe où ailleurs, s'ils ne sont pourvus de lettres ou d'une licence spéciale de l'évêque lui-même. Et en effet, avec ces bulles venues de si loin, garnies de sceaux inconnus « of popes and of cardynales of patriarkes and of bisshops¹, » il était trop facile de faire croire qu'on était en règle. En attendant, qu'on dépouille tous ceux qui errent actuellement par le pays et qu'on se saisisse de « l'argent et autres objets quelconques recueillis par eux ou pour leur compte. » En effet, les gens du peuple n'ayant pas toujours d'argent, le pardonneur de Chaucer se contentait de « cuillers d'argent, de broches ou d'anneaux² »; de plus nous trouvons ici une nouvelle allusion à ces associations de pardonneurs qui devaient être si malfaisantes. Ils employaient des agents inférieurs; la crédulité générale et l'envie très répandue de se débarrasser d'entraves religieuses qu'on s'était imposées soi-même ou qu'on s'était vu imposer pour ses péchés étaient pour la bande perverse comme une mine dont elle exploitait soigneuse-

aut apostolicis admittantur, literæque apostolicæ quæstoribus hujusmodi concessæ ante admissionem eorum per dioecesanos examinari debeant diligenter; ex gravi tamen multorum querela ad nostrum pervenit auditum, quod nonnulli ex hujusmodi quæstoribus, non sine multa temeritatis audacia, motu suo proprio, in animarum subditorum nostrorum periculum et jurisdictionis nostræ elusionem manifestam, indulgentias populo concedunt, super votis dispensant, et perjuriis, homicidiis, usuris et peccatis aliis, sibi confitentes absolvunt, et male ablata, data sibi aliqua pecuniæ quantitate, remittunt ac alias abusiones quamplurimas faciunt et exponunt... » (*Registrum palatinum Dunelmense*, édition Hardy, t. III.)

1. Prologe of the Pardoner.

2. Silver spoons, broches or rynges. *Ibidem*.

ment les filons. Au moyen de ces représentants en sous-ordre de leur puissance imaginaire, ils étendaient aisément le champ de leurs expériences et les fils compliqués de leurs toiles traversaient tout le royaume, tantôt trop forts pour être brisés et tantôt trop subtils pour être aperçus.

Parfois du reste le mauvais exemple venait de très haut; tous n'avaient pas la vertu de l'évêque de Durham. Walsingham rapporte avec indignation la conduite d'un cardinal qui faisait séjour en Angleterre pour négocier un mariage entre Richard II et la sœur de l'Empereur. Pour de l'argent, ce prélat, comme les pardonners, levait les excommunications, dispensait du pèlerinage à Saint-Pierre, à Saint-Jacques ou à Jérusalem, et se faisait donner, après estimation, la somme qu'on aurait dépensée si on avait fait le voyage¹ : et il est bien regrettable, à tous les points de vue, que le curieux tarif des dépenses de voyage ainsi estimées ne nous soit point parvenu.

En même temps qu'ils vendaient des indulgences, les pardonners montraient des reliques². Ils étaient allés en pèlerinage et en avaient rapporté des petits os et des fragments de toute espèce, d'origine sainte, disaient-ils. Mais s'il y avait des crédules dans la foule, parmi la classe instruite les désabusés ne manquaient pas, qui bafouaient sans pitié l'impertinence des imposteurs. Les pardonners de Chaucer et de Boccace, et au xvi^e siècle d'Heywood et de Lyndsay³, ont les reliques les plus plaisantes. Celui de Chaucer, qui possédait un morceau de la voile du bateau de saint Pierre, aurait été battu par Frate

1. Excommunicatis gratiam absolutionis impendit. Vota peregrinationis ad apostolorum limina, ad Terram Sanctam, ad Sanctum Jacobum non prius remisit quam tantam pecuniam recepisset, quantam, juxta veram æstimationem, in eisdem peregrinationibus expendere debuissent, et ut cuncta concludam brevibus, nihil omnino petendum erat, quod non censuit, intercedente pecunia concedendum (*Historia anglicana*; coll. du M. des Rôles, t. I, p. 452).

2. Les rois, comme le menu peuple, se préoccupaient des reliques et en achetaient d'une authenticité douteuse. On voit par les comptes des dépenses d'Édouard III qu'il payait 100 schellings, la 36^e année de son règne, pour avoir un habit qui avait appartenu à saint Pierre (*Issues of the Exchequer*, édition Devon, 1837, p. 176). Ce n'était pas très cher, et il faut bien que le vendeur et l'acheteur aient eu eux-mêmes quelques doutes sur la sainteté de la relique. On voit en effet le même roi payer dix fois plus, c'est-à-dire 50 livres, un cheval bai brun appelé Bayard qui avait les pieds de derrière blancs, et 70 liv. un cheval gris pommelé appelé Labryt (*ibidem*, p. 141).

3. V. J. J. Jusserand, *Le Théâtre en Angleterre* (1066-1583), 2^e édition, Leroux, 1881, ch. IV.

Cipolla, qui avait rapporté lui-même de Jérusalem des reliques extraordinaires : « Par grâce spéciale et vous montrerais, dit-il, une très sainte et belle relique, laquelle j'ai moi-même rapportée de la Terre-Sainte d'outre-mer, et qui consiste en une plume de l'ange Gabriel. Elle était restée dans la chambre de la Vierge Marie quand il vint faire l'annonciation à Nazareth¹ ! » La plume, qui était « una penna di quelle della coda d'un papagallo, » est remplacée, grâce à quelques mauvais plaisants, par des charbons dans la cassette du saint homme; mais, quand il le découvre, il n'est point ému et commence le récit de ses grands voyages par expliquer comment, au lieu de la plume, on va voir dans son coffret les charbons qui ont grillé saint Laurent. Il les a reçus de « Messer Non-mi-blasmete-se-voi-piace, » le digne patriarche de Jérusalem, lequel patriarche lui a montré encore « un doigt de l'Esprit Saint, aussi complet et entier qu'il ait jamais été... et un ongle de Chérubin... et quelques rayons de l'étoile qui apparut aux trois mages d'Orient et un flacon de la sueur de saint Michel lorsqu'il combattit le démon » et il lui a donné, « dans une petite bouteille, un peu du son des cloches de Salomon². »

Les pardonners vivaient joyeusement; certes, après une journée bien remplie, ils devaient être à l'auberge de gais compagnons. La pensée de la multitude de péchés qu'ils avaient remis, d'excommunications levées, de peines commuées, eux simples vagabonds menacés de potence, la conscience de leur impunité, la singularité de leur existence, la triomphante réussite de ces folles harangues qui leur donnaient la clef du ciel, devaient faire monter à leur cœur des bouffées incroyables de grosse joie brutale. Leur tête remplie d'anecdotes leur fournissait la matière d'interminables bavardages où le sacré et le profane, la grossièreté native et la dévotion d'emprunt, l'homme réel et l'homme factice, se rencontraient brusquement au bruit des brocs et des écuelles

1. « Perciocche divotissimi tutti vi conosco del Baron Messer Santo Antonio, di spezial grazia vi mosterrò una santissima e bella reliquia, la quale io medesimo già recai dalle sante terre d'oltremare; e questa è una delle penne dello agnolo Gabriello, la quale nella camera della Virgine Maria rimase quando egli la venne ad annunziare in Nazzaret. »

2. « Egli primieramente mi mostrò il dito dello Spirito Santo, così intero e saldo come fu mai; ... e una dell' unghie de' Gherubini; ... e aliquanti de' raggi della stella che apparve à tre magi in oriente, e una ampolla del sudore di San Michele quando combattè col diavolo. » (*Décameron*, journée VI, nouvelle X.)

qui se heurtaient sur la table. Voyez à la marge d'un vieux psautier¹ la sèche figure de maître renard, crosse entre les pattes, mitre en tête; il fait un sermon à la foule ébahie des canards et des oies de la basse-cour. Le geste est plein d'onction, mais l'œil abrité par le poil fauve a un éclat cruel qui devrait faire prévoir la péroration. Mais non, la basse-cour gousse dévotement et ne se doute de rien; malheur aux canards quand la mitre sera tombée: « et tu Domine, deridebis eos », dit le psalmiste précisément à cet endroit. Quelle connaissance singulière du cœur humain devaient avoir de tels individus et quelles expériences curieuses ils devaient faire chaque jour! jamais êtres plus indignes ne s'étaient parés de pouvoirs surnaturels plus grands: il rit le monstre difforme, accroupi au chevet de la cathédrale; il grimace hideusement sur son piédestal aérien. Et dans l'espace, jusqu'aux nuages, montent les flèches à jour; les aiguilles ciselées se détachent en dentelle sur le ciel, les saints font sous le porche leur prière éternelle, les cloches envoient leurs volées dans l'air et les âmes sont saisies, comme d'un frisson, de ce tremblement mystérieux que le sublime fait éprouver. Il rit: les cœurs se croyaient purifiés; mais il a vu leurs plaies hideuses, une main puissante les élargira; la bordure des toits touche aux nuages; mais son regard plonge dans la lucarne, il voit une poutre qui cède, les ais vermoulus qui craquent et tout un peuple d'êtres obscurs qui poursuivent lentement dans les combles leur travail séculaire de démolition: il rit et grimace hideusement.

Au fond de sa taverne le pardonneur est encore assis. C'est Chaucer qui entre, c'est le chevalier, c'est l'écuyer, c'est le frère, c'est l'hôte, vieilles connaissances. Nous sommes entre nous, on peut parler sans crainte, la bière mousseuse rend les cœurs expansifs, et voilà les replis secrets de cette âme tortueuse qui se déroulent à la vue: c'est le résumé de toute une vie qu'il nous donne, la théorie de son existence, la clef de tous ses secrets; qu'importe sa franchise, il sait qu'elle ne peut pas lui nuire; vingt fois l'évêque a mis à jour ses pratiques, et la foule s'est toujours attroupée autour de lui; — et ses compagnons, qui sait, ses compagnons plus éclairés, à qui il fait voir les ressorts cachés de l'automate, qui sait si demain ils la croiront sans vie? leur

1. Psautier de la reine Marie (commencement du xiv^e siècle), ms. 2. B VII, du British Museum. Cette allégorie était un sujet favori parmi les miniaturistes et on la retrouve dans beaucoup d'autres mss.

mémoire, leur raison le leur diront et leur cœur doutera encore. Si l'habitude fait la moitié des croyances, la leur est enracinée, combien plus celle de la foule. Et le pardonneur aussi, pensez-vous qu'il voie toujours clairement ce qu'il est, croyez-vous que son scepticisme soit absolu? lui pour qui rien n'est saint et dont l'existence même est une dérision perpétuelle des choses sacrées, il a aussi ses heures de crainte et de terreur, il tremble devant cette puissance formidable qu'il a dit tenir entre ses mains et dont il a fait un ridicule jouet; lui ne l'a pas, mais d'autres la possèdent, pense-t-il, et il hésite: le monstre se regarde et il a peur.

Elle était facile à diriger dans le sens du merveilleux, la croyance populaire. Les règlements défendent de faire apparaître des larves ou des revenants dans ces longues veillées qu'on passait autour des cadavres, et on essaie de désobéir, on croit le faire. En présence de l'horrible il se produisait dans les cœurs une réaction étrange, on sentait passer comme un vent de folie qui prédisposait à tout voir et à tout croire, une gaieté nerveuse et diabolique s'emparait des êtres, et les danses et les jeux lascifs s'organisaient. On dansait dans les cimetières pendant les nuits de deuil qui précédaient les fêtes, et on dansait aussi pendant la veillée des morts. Le Concile d'York en 1367 défend « ces jeux coupables et ces folies et toutes ces coutumes perverses... qui transforment une maison de larmes et de prières en une maison de rire et d'excès. » Le Concile de Londres en 1342 prohibait de même « les coutumes superstitieuses qui font négliger la prière et tenir en pareil lieu des réunions illicites et indécentes¹. » La guild des pèlerins de Ludlow permet à ses membres d'aller aux veillées des morts, pourvu qu'ils s'abstiennent de susciter des apparitions et de tous jeux déshonnêtes². Quant aux sorcières de profession, elles allaient au bûcher, comme cela arriva, à cette époque,

1. Labbe, *Sacrosancta Concilia*, édition de Florence, t. XXV, col. 1177, et t. XXVI, col. 462. En 1419, Henri Chicheley, archevêque de Cantorbéry, prescrivit des prières publiques, des litanies et des processions pour protéger le roi d'Angleterre et son armée contre les opérations néfastes des magiciens (Wilkins, *Concilia Magnæ Britannia*, t. III, p. 393).

2. « Si masculus quisquam voluerit, ut est moris, ejusdem defuncti vel defuncte nocturnis vigiliis interesse, hoc fieri permittatur, dumtamen nec monstra larvarum inducere, nec corporis vel fame sue ludibria, nec ludos alios inhonestos presumat aliquantulum attemptare. » (Toulmin Smith, *English Gilds, the original ordinances, etc.*, p. 194.)

à Pétronille de Meath, convaincue d'avoir fabriqué des poudres avec « des araignées et des vers noirs, pareils à des scorpions, en y mêlant une certaine herbe appelée mille-feuilles et d'autres herbes et vers détestables¹. » Elle avait fait aussi de telles incantations que « le visage de certaines femmes semblait cornu comme des têtes de chèvres, » aussi elle eut sa juste punition : « on la brûla devant une multitude immense de peuple *avec tout le cérémonial usité*. » Des faits pareils peuvent seuls expliquer l'existence du pardonneur.

Ajoutez que la recherche de la pierre philosophale était l'occupation constante de beaucoup de docteurs redoutés ; tout le monde n'avait pas ce clair bon sens, cette verve facile, cette souveraine bonne humeur et surtout cet esprit pénétrant qui permet à Chaucer de nous dévoiler en riant les mystères de l'alchimiste. Il secoue tous les alambics et toutes les cornues et dans ces appareils aux formes bizarres, qui effraient l'imagination, il nous fait voir non pas le lingot de métal pur nouvellement créé, mais le mélange préparé d'avance par l'imposteur². On attribuait aux plantes et aux pierres des vertus surnaturelles ; les contemporains renchérisaient sur les inventions antiques en les rajeunissant. Gower croit bien faire en intercalant dans un poème d'amour tout ce qu'il sait sur la constitution du monde et les vertus des choses³ ; chez les véritables savants, la masse des indications fabuleuses remplit des volumes. Barthélemi de Glanville, dont l'ouvrage est une encyclopédie des connaissances scientifiques au XIV^e siècle, rappelle que le diamant détruit l'effet du venin et des incantations magiques et rend manifeste la peur de quiconque en porte ; la topaze empêche les morts subites, etc.⁴.

Quand on songe à tant de vaines croyances qui embarrassaient les cerveaux d'alors, il est difficile de ne pas se rappeler, et avec

1. « ... Araneis et aliis vermibus nigris ad modum scorpionum, cum quadam herba quæ dicitur millefolium et aliis herbis et vermibus detestabilibus. » (*The proceedings against Dame Alice Kyteler*, 1324 ; édition Wright, 1843, 4^e, Camden Society.)

2. *The chanounes yemannes Tale*.

3. Tout le livre VII de sa *Confessio Amantis* est consacré à l'exposition d'un système du monde et à la description de la nature intime des êtres et des substances qu'il est difficile de connaître. Le *Roman de la Rose* n'est pas moins explicite sur ces matières (*Confession de Nature à Genius*).

4. *De proprietatibus rerum*, livre XVI.

un grand sentiment de plaisir, que dans un âge qui n'était nullement exempt de ces faiblesses, personne n'en a parlé avec plus d'éloquence que notre Molière : « Sans parler du reste, jamais, dit-il, il n'a été en ma puissance de concevoir comme on trouve écrit dans le ciel jusqu'aux plus petites particularités de la fortune du moindre homme. Quel rapport, quel commerce, quelle correspondance peut-il y avoir entre nous et des globes éloignés de notre terre d'une distance si effroyable ? et d'où cette belle science enfin peut-elle être venue aux hommes ? Quel dieu l'a révélée ? ou quelle expérience l'a pu former de l'observation de ce grand nombre d'astres qu'on n'a pu voir encore deux fois dans la même disposition ? »

Peine et éloquence perdues, il y aura toujours des Timoclès pour observer, d'un air sage : « Je suis assez incrédule pour quantité de choses, mais pour ce qui est de l'astrologie, il n'y a rien de plus sûr et de plus constant que le succès des horoscopes qu'elle tire¹. »

De même s'évanouissaient en fumée les tempêtes que Chaucer, Langland et Wyclif suscitaient contre les pardonneurs hypocrites de leur temps.

VI. — LES PÈLERINAGES ET LES PÈLERINS.

Malgré le talent des devins, des médecins et des sorciers, il y avait souvent des maladies qui résistaient aux meilleurs remèdes, et alors on promettait d'aller en pèlerinage ou on s'y faisait porter pour demander sa guérison. Les pèlerinages étaient fréquents ; on s'y rendait pour satisfaire à un vœu comme au cas de maladie, ou simplement en expiation de ses péchés². On allait prier saint Thomas de Cantorbéry ou Notre-Dame de Walsingham. On allait aussi au tombeau de l'égoïste comte de Lancastre³ dont la passion populaire avait fait un saint. La foule

1. *Les Amants magnifiques*.

2. Les confesseurs donnaient fréquemment comme pénitence un pèlerinage à faire, et, pour aggraver la peine, il fallait quelquefois le faire nu-pieds ou même tout à fait nu : « Comune penaunce, » dit, dans son grand sermon, le *Parson* de Chaucer, « is that prestes enjoynen men comunly in certeyn caas, as for to goon peradventure naked in pilgrimage or barfot. » (Édition Morris, t. III, p. 266.)

3. Cousin d'Édouard II, exécuté en 1322. Froissart, naturellement, n'a aucun

se pressait, par esprit de contradiction, à Pontefract où le rebelle avait été décapité et les pèlerins devenaient chaque jour plus nombreux, au grand scandale de l'archevêque d'York. Une lettre de ce prélat montre l'inutilité des prohibitions; la pensée du semblant de persécution des croyants organisée par un archevêque excite le zèle et la dévotion; on imagine plaisir au martyr en se laissant martyriser soi-même. Aussi, en attendant la canonisation, il se forme près de la tombe des assemblées si nombreuses et si tumultueuses qu'on y signale « des homicides et des blessures mortelles... et que des dangers plus grands encore et sans doute fort imminents sont à redouter¹. » Cela se passait l'année même qui avait suivi l'exécution du comte; il est enjoint à l'official d'empêcher à tout prix ces réunions et de les disperser, en attendant que le pape prononce; mais les rassemblements persistent et Henri de Lancastre écrit en 1327 à l'archevêque d'York pour le prier d'en référer au souverain pontife et de « tesmoigner la fame des miracles que Dieux ouvre por nostre tres chere Seigneur et frère². » En 1338, un épicier de Londres vend un hanap d'érable (mazer) orné d'une « image de *saint Thomas de Lancastre*³. » Humphrey Bohun, comte de Hereford et d'Essex, mort en 1361, légua de l'argent à des gens pieux qui feront divers pèlerinages pour son compte, et il recommande notamment qu'on loue « un bon home et loial, » chargé d'aller à « Pountfreyt et offrir illoques à la toumbe Thomas, jadyz counte de Lancastre, 40 s.⁴ » Faire

doute sur l'authenticité de ses miracles : « ... le comte de Lancastre qui moult étoit bon homme et saint, et fit depuis assez de beaux miracles au lieu où il fut décollé. » (1^{re} partie, liv. I, ch. 5.) Le corps de Charles de Blois fait aussi des miracles et Froissart imagine qu'Urbain V le canonisa : « lequel corps de lui sanctifia par la grâce de Dieu, et l'appelle-t-on saint Charles; et l'approuva et canonisa le pape Urbain V^e, qui régna pour le temps; car il faisait et fait encore au pays de Bretagne plusieurs miracles tous les jours. » (Livre I, part. 2, chap. 191.)

1. « Non absque homicidiis aliisque lætalibus verberibus ... et de majoribus periculis verisimiliter imminentibus multipliciter formidatur ... » (Année 1323. *Historical papers from the northern Registers*; édition Raine, p. 323.)

2. L'archevêque écrit en effet dans ce sens au pape (Jean XXII), le 24 février 1327 (*Historical papers from the northern Registers*, p. 340).

3. *Memorials of London*, édition Riley, 1868, 8^e, p. 203. L'influence miraculeuse du même Thomas de Lancastre est constatée encore par l'auteur contemporain des *Croniques de London* (Camden Society, p. 46) et par beaucoup d'autres.

4. On avait construit une chapelle sur la « mountaigne » où le comte avait été décapité. Les offrandes que les pèlerins y apportaient furent, en 1334, le sujet d'un curieux démêlé entre le prieur et le couvent de Pontefract, d'une

du rebelle un saint était le moyen le plus énergique de protester contre le roi, et le peuple ne manquait guère cette occasion lorsqu'il s'agissait de certains rois. Henri III, en 1266, est obligé de défendre que Simon de Monfort soit considéré comme saint; or Simon était mort excommunié, ainsi que le représentaient au roi les évêques et barons auteurs des pétitions comprises dans le *Dictum de Kenilworth*¹ : il avait donc peu de chance d'être canonisé. Mais cela n'empêchait pas de composer en son honneur des hymnes latines, en petits vers, comme pour un saint².

Le rebelle était à peine mort que le sentiment populaire, souvent défavorable au héros pendant sa vie, ne reconnaissait plus en lui qu'un révolté contre l'ennemi commun, et par sympathie lui assignait sa place au ciel. La révolte active brusquement interrompue se perpétuait ainsi à l'état latent et tout le monde venait voir Dieu lui-même prendre le parti des opprimés et proclamer l'injustice du roi, en faisant des miracles sur le tombeau du condamné. Le roi se défendait comme il pouvait, il dispersait les attroupements et prohibait les miracles. Ainsi Edouard II, en 1323, écrit « à ses fidèles Jean de Stonore et Jean de Bousser³ », prescrivant une enquête qui sera suivie sans doute de mesures plus graves. Il leur rappelle que, « il y a peu de temps, Henri de Montfort et Henri de Wylynton, ennemis du roi et rebelles, sur l'avis de la cour royale, ont été écartelés et pendus à Bristol, et il avait été décidé que leurs corps, aussi longtemps qu'il en resterait quelque chose, demeureraient

part, et le seigneur de Wake, d'autre part, lequel seigneur avait « occupé la dite chapele et les offrandes illukes venaunt, et [avoit] pris les clefs devers lui. » Le prieur et le couvent, dans une pétition au Parlement, réclament l'« administracion de ces offrandes », comme « choses spirituels deinz leur paroche et apendauntz à leur Eglise ». (*Rotuli Parliamentorum*, t. II, p. 84.)

1. « Ne ... pro sancto vel justo reputetur, cum in excommunicatione sit defunctus sicut sancta tenet ecclesia. » (*Select charters*, publ. par Stubbs, 1870, p. 410.)

2.
Salve Symon Montis Fortis
tocius flos milicie
Duras penas passus mortis,
protector gentis Anglie.

Ora pro nobis, beate Symon, ut digni efficiamur promissionibus Christi. » Cette hymne, qui fut sans doute composée peu après la mort de Simon, est citée en note de la p. 48, t. II de l'*History of English poetry* de Wharton, édition Hazlitt, 1871, 4 vol. 8^e.

3. Rymer, *Fœdera*, édition de 1704, t. IV, p. 20.

attachés au gibet, pour que d'autres s'abstinssent de crimes et de méfaits pareils contre le roi. » De ces restes sanglants et mutilés, par une protestation violente, le peuple a fait des reliques et les entoure avec respect. Reginald de Montfort, Guillaume de Clyf, Guillaume Courtois et Jean son frère et quelques autres, pour rendre le roi odieux au peuple, ont fait faire, aux lieux où les corps de ces ennemis et rebelles sont encore suspendus, de faux miracles. Il fallait sévir de tous les côtés à la fois ; pendant qu'on vénérât les cadavres des suppliciés de Bristol, la seule image de Thomas de Lancastre dans la cathédrale de Londres attirait une foule de pèlerins et faisait aussi des miracles. Cette même année 1323, Edouard II écrit avec une grande irritation à l'évêque : « Il est venu à nos oreilles (et cela nous est très désagréable) que beaucoup de personnes appartenant au peuple de Dieu confié à votre garde, victimes d'une duperie infernale, s'approchaient dans leur folie d'un panneau placé dans votre église de Saint-Paul où se trouvent des statues ou des images peintes et notamment celle de Thomas, jadis comte de Lancastre, rebelle, notre ennemi. Sans aucune autorisation de l'Eglise romaine, ils vénèrent et adorent cette image et affirment qu'il se fait là des miracles : ce qui est un opprobre pour toute l'Eglise, une honte pour nous et pour vous, un danger manifeste pour les âmes du peuple susdit et un exemple dangereux¹. » L'évêque le sait, ajoute le roi, et encourage en secret ces pratiques, sans autre motif que de profiter des offrandes, « ce dont, ajoute Edouard II, nous sommes affligés profondément². » Suivent les prohibitions habituelles.

Mais c'étaient là surtout des pèlerinages de circonstance. En temps ordinaire, chez les Anglais, on allait plutôt à Saint-Thomas de Cantorbéry³ ou à Notre-Dame de Walsingham. Ces

1. *Fœdera*, t. XIV, p. 1033. A peine Édouard III était-il monté sur le trône que les communes demandèrent la canonisation de Thomas de Lancastre (Pétition au Parlement, 1 Ed. III, année 1326-7 ; *Rotuli Parliamentorum*, t. II, p. 7).

2. Opposer à ces faiblesses la belle lettre pleine de sens de William Greuefeld, archevêque d'York, écrite en 1313 : « Sane nuper ad aures nostras pervenit quod ad quandam imaginem beatæ virginis in ecclesia parochiali de Foston noviter collocatam magnus simplicium est concursus, acsi in eadem plus quam in aliis similibus imaginibus aliquid numinis appareret... » (*Wilkins, Concilia*, t. II, p. 423.)

3. Les étrangers, comme les Anglais, avaient une grande vénération pour saint Thomas de Cantorbéry et allaient faire offrande à sa chässe quand ils

sanctuaires avaient une réputation européenne ; riches et pauvres s'y présentaient en foule, et l'imagination de Chaucer, qui nous montre tous les rangs de la société confondus pendant le cours d'un voyage saint, ne doit pas faire taxer le poète d'invéraisemblance. La grande majorité de ces pèlerins étaient sincères et de bonne foi : ils avaient fait un vœu et venaient l'accomplir. Dans ces dispositions, le chevalier qui trouvait sur sa route un pèlerin comme lui devait être moins disposé que jamais à le traiter avec hauteur ; du reste, si les distances étaient grandes de classe à classe à cette époque, la familiarité l'était plus encore. La distance a bien diminué aujourd'hui et la familiarité aussi, comme par compensation. Le seigneur se sentait assez au-dessus des gens du peuple pour ne pas craindre d'user avec eux, à l'occasion, d'une sorte d'intimité joviale ; aujourd'hui, que les supériorités de rang ont moins d'importance, chacun se montre plus attentif et prend garde de ne pas franchir une limite qu'on ne voit presque plus.

Arrivé au but du voyage, on priait, on faisait son offrande, et on achetait, comme aujourd'hui, des médailles en souvenir du lieu. Seulement elles étaient en étain ou en plomb et à jour, un peu comme celles de Sainte-Anne d'Auray en Bretagne, mais plus grosses. A Cantorbéry, elles représentaient saint Thomas ; à Saint-Jacques, des coquilles ; à Amiens, la tête de saint Jean-Baptiste ; à Rome, le saint suaire qu'on appelait *Vernicle*¹. On portait ces souvenirs, dont les collections d'antiquités possèdent encore des spécimens, bien apparents, cousus sur sa poitrine ou à son chapeau. Le chapeau du roi Louis XI en était toujours garni et celui des pèlerins de profession aussi. Car, à côté des pèlerins de circonstance qui venaient faire offrande à telle ou telle

pouvaient. Le 3 août 1402, un décret du sénat vénitien autorisa Lorenzo Contarini, capitaine des galères vénitiennes en partance pour les Flandres, à visiter cette chässe conformément à son vœu. Il devait le faire quand les galères seraient à Sandwich, et aller et revenir en un jour, n'ayant pas le droit de dormir hors de son vaisseau. (*Calendar of State papers and mss. relating to English affairs existing in the archives and collections of Venice and in other libraries of northern Italy* ; edited by Rawdon Brown. Londres, 1864, 8°, t. I, p. 42.)

1. L'auteur de la suite des *Canterbury Tales* (commencement du xv^e siècle) montre les pèlerins, une fois arrivés à Cantorbéry, achetant de ces sortes de médailles, *signys* ou *brochis*. C. Roach Smith en décrit plusieurs des xiii^e et xiv^e siècles, et il en donne le dessin (*Journal of the archaeological association*, t. I, p. 200).

châsse en accomplissement d'un vœu et retournaient ensuite reprendre le cours de leur vie ordinaire, il y avait le pèlerin par état, le *palmer* ou paumier, dont l'existence entière se passait à voyager d'un sanctuaire à l'autre, toujours en route et toujours mendiant. Le frère, le pardonneur et le palmer sont les trois types les plus curieux de la race religieuse nomade, parce qu'ils n'ont guère d'équivalent de nos jours. Tous n'avaient pas une vie également errante : le palmer, qui changeait constamment de pays, dépassait les autres sur ce point. Comme le pardonneur, il avait une grande expérience des choses et des hommes ; il avait beaucoup vu, mais dans ce qu'il avait retenu entraient une foule d'imaginaires nées de son cerveau. Lui aussi avait à édifier la multitude à qui il tendait la main, et les belles histoires dont il était le héros ne devaient pas lui manquer sous peine de mourir de faim ; c'était son gagne-pain ; à force de répéter ses contes il finissait par y croire à demi, puis tout à fait, et sa voix prenait dès lors cet accent de vérité qui peut seul faire naître dans l'auditoire la conviction. Du reste il venait de si loin qu'il avait pu voir bien des merveilles : autour de nous, pensait-on, la vie coule sans accidents et presque sans prodiges dans sa plate monotonie ; mais on sait que dans les pays lointains il en est tout différemment¹. Et la meilleure preuve en est que nul de ceux qui ont entrepris le voyage ne déclare avoir été déçu, bien au contraire ; au surplus, le plaisir de les croire est assez innocent et nous aurions tort de nous le refuser. Ainsi raisonnait machinalement la foule qui écoutait et riait quelquefois, mais le plus souvent se recueillait et demeurait attentive. Le pèlerin était assez respecté pour vivre, et

1. Ces histoires des pèlerins et des voyageurs revenant de pays étrangers, Chaucer les avait bien souvent entendues ; loin d'y croire, il en avait ri. Pèlerins, matelots, messagers rivalisaient de son temps dans leurs récits de merveilles lointaines :

And, lord ! this hous in alle tymes
Was ful of shipmen and pilgrimes,
With scrippes (sacs) bret-ful of leseynys,
Entremelled with tydynges,
And eke alone be hemselve,
O, many a thousand tymes twelve
Sangh I eke of Rese pardoners,
Currouns and eke messangers,
With boystes (boites) crammed ful of lyes,
As ever vessel was with lyes (lees, lie de vin, etc.)
(*House of Fame*, vers 1031.)

il avait soin, par le récit de ses misères, de se rendre plus vénérable encore ; ses médailles de plomb cousues à ses habits en grand nombre parlaient haut en sa faveur, et l'on recevait bien un homme qui avait passé par Rome et par Jérusalem et pouvait donner des nouvelles des « adorateurs » de Mahomet. Il avait un bissac suspendu au côté pour les provisions, et un bâton à la main ; au sommet du bâton, une pièce de métal avec une inscription appropriée, comme par exemple la jolie devise d'un anneau de bronze trouvé à Hitchin : une croix et ces mots : « Hæc in tute dirigat iter¹ » ; qu'elle te conduise et te protège dans ta route.

Mais, comme nous l'avons remarqué, la race errante tout entière était mal vue des officiers du roi ; ces allées et ces venues inquiétaient le shériff ; nous savons que les ouvriers las de leur maître le quittaient sous prétexte de pèlerinages lointains et déposaient sans scrupule le bâton voyageur à la porte d'un nouveau maître qui les payait mieux. Les faux pèlerins n'étaient pas plus rares que les faux pardonneurs et les faux ermites ; aussi sont-ils condamnés au repos, sous peine de prison, par les mêmes statuts que les mendiants et les ouvriers errants. Il leur faudra désormais, comme à ceux-ci, ordonne Richard en 1388², des lettres de passe avec le sceau spécial confié à certains prud'hommes. Sans cela, qu'on les arrête, à moins qu'ils ne soient impotents et incapables de travail, car il est évident alors qu'ils ne vont pas à Walsingham par amour du vagabondage et que leur voyage a un but sérieux : « Et qe de toutz ceux q'aillent en pilrinage, come mendinantz et sont puissant de travailler, soit fait come les ditz servantz et laborers sils n'eient lettres testimoniales de lor pilrinage desouz les sealx avantditz. » Même sévérité quand il s'agit de passer la mer ; il faudra se munir de passeports en règle, et la prescription comprend « toutes manères des gentz, si bien

1. Voir le dessin de cet anneau dans le tome VIII du *Journal of the archæological association*, p. 360. Le bâton ou bourdon et le sac ou besace étaient les insignes notoires des pèlerins. Dans le roman de *King Horn*, le héros rencontre sur sa route un *palmer*, et, pour se déguiser, change d'habits avec lui ; dans cette transformation, l'auteur ne signale que les points caractéristiques, c'est-à-dire le bâton et le sac :

Horn tok burdon and scrippe.

(*King Horn, with fragments of Floriz and Blaunchestur*, éd. by J. R. Lumby, Early English Text Society, 1866, 8°.)

2. 12 Ric. II, chap. 7, *Statutes of the Realm*.

clercs come autres, » sous peine de confiscation de tous les biens. Les réserves faites par le roi montrent que c'est à la race nomade seule qu'il en veut, car il y a dispense pour les « seignurs et autres grants personnes del roialme », pour les « verrois et notables marchantz » et enfin pour les « soldeours le Roi ». Ce passeport ou « licence », cet « especial congié le Roi » ne se délivre qu'à certains ports fixés, qui sont : Londres, Sandwich, Douvres, Southampton, Plymouth, Dartmouth, Bristol, Yarmouth, Saint-Botolph, Kingston-upon-Hull, Newcastle-upon-Tyne et les ports du rivage en face de l'Irlande. Des peines très sévères sont prescrites pour tous gardiens de ports, inspecteurs, capitaines de navires, etc., qui se montreraient négligents ou, à plus forte raison, favorables aux nomades.

Mais l'attrait des pèlerinages lointains était grand : avec ou sans lettres on passait la mer ; on allait en France vénérer une tête de saint Jean-Baptiste¹, à Rocamadour prier une madone célèbre, en Espagne, saint Jacques. Partout des ex-voto étaient suspendus ; si, en frappant avec des incantations appropriées une statuette de cire, on pouvait vous faire grand mal, en plaçant votre image dans la chapelle d'un saint, on pouvait vous faire gagner de grandes faveurs². A Rocamadour³ on voyait des tresses de cheveux de femmes ; c'étaient, raconte le chevalier de la Tour Landry, celles de « dames et de demoiselles qui s'estoient lavées en vin et en autres choses que pures lessives, et pour ce, elles ne peurent entrer en l'esglise jusques à tant que elles eurent fait copper leurs tresses qui encore y sont⁴. » Mais ce qui attirait beaucoup aussi, c'étaient les indulgences.

Elles étaient considérables et l'imagination populaire en augmentait encore l'étendue. Le pèlerin qui revenait de Rome et regagnait son foyer en exagérât aussi volontiers le nombre que celui des merveilles qu'il avait vues ou cru voir. Un pèlerin de

1. Mandeville, qui connaissait la tête d'Amiens, fut bien surpris d'en rencontrer une autre à Constantinople. Quelle est la vraie ? se demande-t-il avec son bon sens ordinaire : « Iwot nere, but God knowethe : but in what wyse that men worschippen it, the blessed seynt John holt him a payd. » (Édition Halliwell, p. 108.)

2. *Paston letters*. Lettre de Marguerite Paston du 28 sept. 1443.

3. Rocamadour était bien connu des Anglais ; voir la *Vision of Piers Plowman* (édition Skeat), texte B. *passus XII*, vers 37.

4. *Le livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*, édition Montaiglon, 1854.

cette sorte a laissé dans un court poème ses impressions de voyage ; c'était un Anglais du XIV^e siècle qui revenait d'Italie ébloui par ses souvenirs. Sa verve n'est pas très poétique, mais il faut tenir compte de ce fait qu'il veut seulement réunir des chiffres ; aussi, sans s'attarder à des descriptions pittoresques, il ne nous donne que des renseignements précis. Sa forte dévotion étroite ne lui a fait voir autre chose que des corps de martyrs par milliers et il les énumère avec persévérance. Par milliers aussi se comptent les années d'indulgences qu'il fait miroiter comme un appât aux yeux de ses compatriotes. Mais avant tout il faut qu'il donne un abrégé de l'histoire de Rome : c'est une ville dans laquelle vint d'abord s'établir la duchesse de Troie avec ses deux fils, Romulus et Romulon, fondateurs de la cité :

The Duchesse of troye that sum tyme was
To Rome com with gret pres,
Of hire com Romilons and Romilon
Of whom Rome furst bi-gon¹.

La ville était païenne, mais Pierre et Paul la rachetèrent, non à prix d'or, mais par leur chair et leur sang.

L'énumération des églises commence aussitôt et, pour chacune d'elles, nous apprenons invariablement la quantité de reliques qu'elle renferme et d'indulgences qui y sont attachées. Les bienfaits sont proportionnés aux mérites : ainsi, quand on voit le *vernicle*, c'est-à-dire le saint suaire qui a reçu l'image du Sauveur, on gagne trois mille ans d'indulgences si on est de Rome, neuf mille si on vient du pays voisin ; mais « à toi qui viens de par delà la mer, — douze mille années te sont accordées². » Quand on entre à SS. Vitus et Modestus, le tiers de vos péchés vous sont remis. On allume une chandelle et on descend dans les catacombes³ :

1. *The Stacions of Rome, in verse, from the Vernon ms., ab. 1370*. Édition de F. J. Furnivall ; Early English Text Society, 1867. 8°. On trouvera un texte du même ouvrage, avec beaucoup de variantes, dans les *Political religious and love poems*, publiés par M. Furnivall (1866, 8°, p. 113). Voir au commencement du volume des notes de W. M. Rossetti sur les *Stacions*. Il compare les renseignements fournis par l'auteur du poème à ceux que donne l'Italien Francino dans le livre qu'il composa en 1600 sur le même sujet ; Rossetti indique aussi ce qu'on montre encore aujourd'hui des reliques vantées dans les *Stacions*.

2. ... thou that passest ouer the see

Twelue thousand yer is graunted to the

3. William Wey, au XV^e siècle, mentionne ainsi les catacombes : « Item ibi

But thou most take candel liht
 For vndre the eorthe most thou wende
 Thou maight not seo bi-fore ne bi-hynde
 For thider fledde mony men
 For drede of deth to sauē hem,
 And suffrede peynes harde and sore
 In heuene to dwelle for euer more.

Les corps des martyrs sont innombrables ; il y en a quatre mille à Sainte-Prudence, treize cents à Sainte-Praxède, sept mille à SS. Vitus et Modestus. De temps en temps un nom fameux fait donner un aperçu historique, comme celui de la fondation de Rome ou la vie abrégée de Constantin :

In mahoun was al his thouht

Païen et lèpreux, Constantin est converti et guéri par le pape Silvestre. L'église Sainte-Marie-la-Ronde portait jadis un autre nom : « Agrippa la fit construire — à cause de Sybille et de Neptune — ... il l'appela Panthéon¹ ». Il y plaça tout en haut une idole magnifique toute en or, d'une forme particulière : « Elle avait la tournure d'un chat, — il l'appelait Neptune². »

Mais le pape Boniface pria l'empereur Julien de lui donner le Panthéon, ce qui fut fait, et le 1^{er} novembre d'une certaine année, il le consacra et le baptisa Sainte-Marie-la-Ronde. Quant aux reliques, il n'y a pas un objet mentionné par l'Évangile qui n'ait été retrouvé et qu'on ne puisse vénérer à Rome³. Ainsi on y voit

est una spelunca nuncupata Sancti Kalixti cimiterium, et qui eam pertransit cum devocione, illi indulgentur omnia sua peccata. Et ibi multa corpora sanctorum sunt, que nullus hominum numerare nequit nisi solus Deus. » (*The Itineraries of William Wey*, Roxburghe club, p. 147.) Wey, comme l'auteur du poème, mentionne quelquefois des nombres prodigieux de corps de martyrs ; à l'église dite *Scala Celi*, « sunt ossa sanctorum decem millia militum » ; dans une seule partie de Saint-Pierre de Rome, il y a « Petronella et xij millia sanctorum martirum. »

1. A-grippa dud hit make
 For sibyl and neptanes sake

 He gaf hit name panteon.
2. Hit loked forth as a cat,
 He called hit Neptan.

Dans l'autre texte du même poème, publié par M. Furnivall en 1866 (*Political, religious and love poems*), on trouve plus de détails sur cette idole : elle avait un chapeau ou couvercle de cuivre qui fut arraché par le vent et emporté à la basilique de Saint-Pierre.

3. William Wey (xv^e siècle) dit de l'église de la Sainte-Croix : « Item ibi

la table de la Cène, la verge d'Aaron, des fragments des pains et des poissons multipliés, du foin de la crèche, un lange de l'Enfant Jésus et plusieurs autres objets dont l'un au moins est bien étrange. Quelques-uns d'entre eux sont encore dans les mêmes églises, par exemple le portrait de la Vierge par saint Luc à Santa Maria Maggiore¹, « Sainte Marie the Maiour », seulement le pèlerin renchérit sur la tradition : ce n'est pas une peinture que saint Luc lui-même ait faite, il allait l'exécuter et avait même préparé toutes ses couleurs quand il trouva subitement devant lui le portrait achevé de la main des anges².

C'est ainsi que le pèlerin racontait ses souvenirs, et ce petit poème est un raccourci des discours qu'il tenait à ses compatriotes. L'envie de partir à leur tour leur venait ainsi, et ceux qui restaient au village s'associaient de cœur à l'œuvre du voyageur, et aussi de fait en lui donnant un secours³. Sur sa route il était traité de même par les personnes pieuses, et c'est ainsi que de pauvres gens pouvaient accomplir ces pèlerinages lointains. Les règlements de beaucoup de guilds prévoyaient le cas où un membre de la confrérie partirait ainsi pour remplir un vœu. Afin de prendre part à ses mérites, tous les « frères et sœurs » l'accompagnaient hors de la ville et lui remettaient leur obole : ce devait être un touchant spectacle. Les règlements de la guild de la Vierge de Hull, fondée en 1357, portent : « Si quelque frère ou

sunt duo ciphī, unus plenus sanguine Jhesu Christi, et alter plenus lacte beate Marie Virginis. » (*Itineraries*, p. 146.) Ceux qui boivent aux trois fontaines qui jaillirent à la mort de saint Paul sont guéris de toutes les maladies ; ceux qui visitent l'église de Sainte-Marie de l'Annonciation ne seront jamais frappés de la foudre ; à l'église Sainte-Viviane il y a « herba crescens quam ipsa plantavit et valet contra caducum morbum ». (*Ibidem*, pp. 145-147.)

1. Dans la chapelle Borghèse.
2. Saint Luik while he lyuede in londe,
 Wolde haue peynted hit with his honde
 And whon he hedde ordeyned so
 All colours that schulde ther to
 He fond an ymage al a-perit
 Non such ther was middelert
 Mad with angel hond and not with his,
 As men in Rome witnesseth this.

3. Il arrivait au roi aussi de s'associer par des secours d'argent à ces voyages pieux. Ainsi Édouard III, la 20^e année de son règne, donne « de ses aumônes » à Guillaume Clerk, 1 liv. 6 shill. et 8 pence pour l'aider à faire le voyage de Jérusalem et du mont Sināi (*Issues of the Exchequer*, édition Devon, 1837, p. 159).

sœur de la guild se propose par aventure de faire un pèlerinage en Terre Sainte, alors, afin que la guild ait part au profit de son pèlerinage, il sera dispensé de toute sa contribution annuelle jusqu'à son retour¹. »

La guild de la Résurrection de Lincoln, fondée en 1374, a pour règle : « Si quelque frère ou sœur désire faire un pèlerinage à Rome, à Saint-Jacques de Galice ou en Terre Sainte, il en avertira la guild, et tous les frères et sœurs l'accompagneront aux portes de la ville et chacun lui donnera un demi-penny au moins². » Même règlement dans la guild des Foulons de Lincoln, fondée en 1297 ; on accompagne le pèlerin qui va à Rome jusqu'à Queen's Cross, hors de la ville, s'il part un dimanche ou un jour de fête ; et s'il peut annoncer d'avance son retour et qu'il ait lieu aussi un jour où on ne travaille pas, on se rend à sa rencontre au même endroit et on l'accompagne au monastère³. De même aussi les tailleurs donnent un demi-penny à celui d'entre eux qui va à Rome ou à Saint-Jacques, et un penny à celui qui va en Terre Sainte⁴.

Il y avait aussi des guilds qui tenaient maison ouverte pour recevoir les pèlerins, toujours dans le même but de s'associer par une bonne œuvre à celle du voyageur. Ainsi la guild marchande de Coventry, fondée en 1340, entretient « un comune herbeagerie de tresze lites », pour recevoir les pauvres voyageurs qui traversent le pays allant en pèlerinage ou pour tout autre motif pieux. Cette hôtellerie est dirigée par un homme, assisté par une femme qui lave les pieds des voyageurs et prend soin d'eux. La dépense annuelle pour cette fondation est de 10 livres sterling⁵.

Cependant, ainsi qu'on l'a pu voir, le XIV^e siècle n'est pas un âge de dévotion sérieuse et réelle. Les papes habitent Avignon ; leur prestige décline et, en Angleterre en particulier, les prélats mêmes montrent parfois bien peu de respect pour la cour romaine. On ne trouvera nulle part, même chez Wyclif, des accusations plus violentes ni des anecdotes plus scandaleuses que dans la chronique rédigée par l'abbé du monastère de

1. Toulmin Smith. *English Gilds; the original ordinances, etc.*, p. 157.

2. *Ibidem*, p. 177.

3. *Ibidem*, p. 180.

4. *Ibidem*, p. 182.

5. *Ibidem*, p. 231.

Meaux près Beverley, Thomas de Burton¹. Sa façon de parler des indulgences est aussi très libre. Par faveur spéciale pour les fidèles qui mouraient pendant un pèlerinage à Rome, Clément VI « ordonna aux anges du paradis, écrit l'abbé, d'amener leurs âmes droit aux portes du ciel, sans les faire passer par le purgatoire². » Le même pape accorda, ce que le pèlerin de tout à l'heure semble avoir ignoré, à ceux qui verraient le saint suaire, de revenir à leur état d'avant le baptême. Enfin « il confirma toutes les indulgences accordées par deux cents souverains pontifes ses prédécesseurs, et elles sont innombrables. » A l'époque où les chroniqueurs monastiques inscrivait sans scrupule dans leurs livres des anecdotes sur la cour romaine semblables à celles de Thomas de Burton, la dévotion générale n'était pas seulement amoindrie ; elle était désorganisée, affolée. Les chroniques montrent en effet que les excès d'impiété se heurtaient aux excès de ferveur, et c'est ainsi par exemple que le pardonneur impudent rencontrait sur la grand' route le flagellant ensanglanté³. La papauté a beau montrer un grand bon sens par les condamnations qu'elle lance contre les uns et contre les autres⁴, ses arrêts ne suffisent pas à rétablir l'équilibre des esprits, et les limites de la raison continuent à être perpétuellement dépassées ; dans la piété ardente, comme dans la révolte impie, on va jusqu'à la folie. On a peine à lire le récit des sacrilèges obscènes commis dans la cathédrale d'York par des partisans de l'évêque de Durham, et cependant les faits sont réels et c'est l'archevêque lui-même qui les rapporte⁵. La foi dis-

1. *Chronica monasterii de Melsa*, édition de E. A. Bond. Londres, 1868, 3 vol. 8° (*Collection du Master of the Rolls*). L'abbé de Meaux prétend que Clément VI répondait aux reproches de son confesseur sur ses mauvaises mœurs : « Quod facinus modo facinus consilio medicorum ». (Tome III, p. 89.)

2. Tome III, p. 88.

3. « Quo quidem anno (1350) venerunt in Angliam pœnitentes, viri nobiles et alienigenæ, qui sua corpora nuda usque ad effusionem sanguinis nunc flendo, nunc canendo, acerrime flagellabant ; tamen ut dicebatur, nimis hoc faciebant inconsulte, quia sine licentia sedis apostolicæ. » (Walsingham, *Historia anglicana*, collection du Master of the Rolls, t. I, p. 275.) Cf. Robert de Avesbury, *Historia Edvardi tertii*, Oxonii, 1720, 8°, p. 179 ; les flagellants se fouettaient avec des cordes à nœuds garnies de clous ; ils se prosternaient à terre, les bras en croix et en chantant.

4. Les flagellants furent condamnés par Clément VI en 1350 ; il prescrivit aux archevêques, évêques, etc., de les faire emprisonner (Labbe, *Sacrosancta Concilia*, édition de Florence, t. XXV, col. 1157).

5. Lettre de l'archevêque d'York à son official (*Historical papers from the northern Registers*, édition Raine, pp. 397-99). Les coupables n'étaient pas des

paraît ou se transforme ; on devient à la fois sceptique et intolérant : il ne s'agit pas de ce scepticisme moderne d'une sérénité froide et qui paraît inébranlable ; c'est un mouvement violent de tout l'être, qui se sent pris d'envie de brûler ce qu'il adore ; mais l'homme est incertain dans son doute, et son éclat de rire l'étourdit ; il a passé comme par une orgie et, quand viendra la lumière blanche du matin, il y aura pour lui des accès de désespoir, un déchirement profond avec des larmes et peut-être un vœu de pèlerinage et une conversion éclatante. Walsingham voit une des causes de la révolte des paysans dans l'incrédulité des barons : « Quelques-uns d'entre eux croyaient, dit-on, qu'il n'y a pas de Dieu, niaient le sacrement de l'autel et la résurrection après la mort, et pensaient que telle la fin de la bête de somme, telle la fin de l'homme lui-même¹. » Mais cette incrédulité n'était pas définitive et n'empêchait pas les pratiques superstitieuses. On ne savait pas aller *droite voie* : au lieu de s'ouvrir la porte du ciel de ses propres mains, on imagine de se la faire ouvrir de la main des autres ; de même qu'on fait labourer ses terres par ses tenanciers, on se fait gagner le paradis par le monastère voisin ; les biens éternels sont tombés dans le commerce avec les lettres de fraternité des frères mendiants et les indulgences menteuses des pardonners. On vit à son aise et on se tranquillise en inscrivant des donations pieuses dans son testament. C'est une lecture très instructive que celle des actes de dernière volonté des riches seigneurs du xiv^e siècle. Les legs pour des motifs de dévotion remplissent des pages ; on donne à toutes les chasses, à tous les couvents, à toutes les chapelles, à tous les ermites ; et on parvient, en payant, à faire des pèlerinages après sa mort, par procuration. Ce même Humphrey Bohun, qui envoyait « un bon home et loial » à la tombe de Thomas de Lancastre, ordonne aussi qu'après son décès on fasse partir un prêtre pour Jérusalem, « principalement, dit-il, pur ma dame ma miere, et pur mon seignour mon piere...

vagabonds sans importance ; l'un a le titre de *magister* ; l'autre est professeur de droit civil.

1. « Nam quidam illorum credebant, ut asseritur, nullum Deum esse, nihil esse sacramentum altaris, nullam post mortem resurrectionem ; sed ut jumentum moritur, ita et hominem finire. » (*Historia anglicana*, t. II, p. 12, collection du Master of the Rolls.) Langland se plaint de même du scepticisme des nobles qui mettent les mystères en question et font de ces graves matières le sujet de conversations légères après les repas (Texte C, *passus XII*, vers 35).

et pur nous, » avec obligation de dire des messes, pendant son voyage, à toutes les chapelles où il pourra¹.

Quant à la croisade, on en parlait toujours et même plus que jamais, seulement on ne la faisait pas. Au milieu de leurs guerres, les rois se reprochaient l'un à l'autre d'être le seul empêchement au départ des chrétiens ; toujours il y avait un incident utile qui les retenait. Philippe de Valois et Édouard III protestent que sans leur adversaire ils iraient combattre le Sarrasin. C'est par la faute de l'Anglais, écrit Philippe, que « aad esté empêchés la seinte voiage d'oultre mear² » ; c'est le fait du roi de France, déclare de son côté Édouard III dans un manifeste solennel, qui l'a détourné du « sancto passagio transmarino³. » Sans doute le temps de saint Louis n'est pas si éloigné qu'on ait pu déjà perdre le sens de ce grand devoir, la guerre contre l'infidèle, et l'on pense toujours que si c'est quelque chose de se mettre en route pour Saint-Jacques ou Notre-Dame, le vrai chemin du ciel est celui de Jérusalem. Et cependant, sur ce point encore, nous voyons se faire jour quelques-unes de ces idées qui semblent inspirées par les vues pratiques de l'âge moderne et qui, déjà au xiv^e siècle, ne sont pas rares. Nous écrasons l'infidèle ; pourquoi ne pas le convertir ? N'est-ce pas plus sage, plus raisonnable et même plus conforme à la religion du Christ ? Les apôtres qu'il nous a envoyés, à nous Gentils, étaient-ils couverts d'armures et pourvus d'épées ? Des réflexions pareilles n'étaient pas seulement faites par des réformateurs comme Wyclif et Langland⁴, mais par des gens d'un esprit habituellement calme et d'une grande piété comme Gower : « Ils nous prêchent de combattre et de massacrer — ceux qu'ils devraient, selon l'Évangile, — convertir à la foi du Christ. — Mais je m'émerveille grandement — de ce qu'ils me prêchent le voyage : — Si je tue un Sarrasin, — je tue son âme avec

1. *A collection of the wills ... of the kings and queens of England, etc.*; édition Nichols, Londres, 1780, 4^e. Testament d'Humphrey Bohun, comte d'Hereford et d'Essex, mort en 1361.

2. Robert de Avesbury, *Historia Edvardi tertii*, édition Hearne. Oxford, 1720, 8^e, p. 63.

3. *Ibidem*, p. 115.

4. Langland parle des Sarrasins sans les maudire : ils pourraient être sauvés : c'est Mahomet qui les a trompés par colère de n'avoir pu être pape ; on devrait les convertir ; le pape fait bien des évêques de Nazareth, de Ninive, etc., mais ils se gardent d'aller visiter leurs ouailles indociles. (Texte C de l'édition de Skeat, *passus XVIII*, pp. 314-318.)

son corps — et ce n'est pas ce que le Christ a jamais voulu¹. »

Seulement on trouve convenable de parler de croisades et quelques-uns comptent encore qu'on en fera. Ainsi Élisabeth de Burgh, lady Clare, désire que cinq hommes d'armes se battent en son nom au cas où, dans les sept ans qui suivront sa mort², il y aurait « commune viage ». Le mérite de leurs travaux lui sera appliqué et ils recevront cent marcs chacun. Mais le commun voyage restait toujours en projet et les seules expéditions mises sur pied étaient des entreprises particulières. Dans ce cas l'enthousiasme religieux n'était pas le seul mobile ; les instincts chevaleresques et remuants qui remplissent ce siècle de combats faisaient la moitié de la dévotion qui poussait ces petites troupes à partir. Il en venait bon nombre d'Angleterre ; les Anglais, déjà à cette époque et même auparavant, étaient comme aujourd'hui de grands voyageurs. On les rencontrait partout et, comme aujourd'hui encore, leur connaissance du français leur servait un peu dans tous les pays sur le continent. C'était, comme nous le rappelle Mandeville, la langue de la haute classe³ ; c'était aussi celle que parlait en Orient l'européen, le *franc*. Trevisa, en constatant que le peuple d'Angleterre oublie cette langue, le déplore⁴ : Comment feront-ils s'ils vont à l'étranger ? « That is harme for hem and they schulle passe the see and trauaille in straunge landes and in many other places. » Et on y allait beaucoup ; tous les auteurs anglais qui font le portrait de leurs compatriotes cons-

1. To sleen and fighten they us bidde
Hem whom they shuld, as the boke saith,
Converten unto cristes feith.
But herof have I great merveile,
How they wol bidde me traveile.
A Sarazin if I slee shall,
I slee the soule forth withale,
And that was never cristes lore.

Confessio amantis, édition Pauli, t. II, p. 56.

2. Elle mourut le 4 novembre 1360. *A collection of the wills*, etc., édition Nichols, 1780, 4^e.

3. « Et sachetz que ieo vsse mis ceste liuerette en latyn pour plus briefment deuiser, mes pour ceo que plusours entendent mieultz romanz que latin, ieo lai mys en romanz pour ceo que lentende et que li seignours et li chiualers et lez autres nobles hommes qui ne sceuent point latin ou poi et qui ount este outre mer sachent et entendent si ieo dye voir ou noun. » *Ms. Sloane*, 1464, fol. 3, au British Museum (ms. du commencement du xv^e siècle).

4. Dans sa traduction du *Polychronicon* de Ralph Higden, collection du *Master of the Rolls*.

taient chez eux ces goûts remuants et cet amour des voyages lointains ; aussi leur donnent-ils pour planète la lune. Gower prétend que c'est à cause d'elle qu'ils visitent tant de pays éloignés¹. Wyclif les place sous le patronage du même astre mais en tire des conséquences différentes², et Ralph Higden, le chroniqueur, s'exprime en ces termes, qui semblent prophétiques tant ils se sont trouvés exacts : « Cette race anglaise sillonne tous les pays et réussit mieux encore dans les terres lointaines que sur la sienne propre ... C'est pourquoi elle se répand au loin à travers le monde, considérant comme sa patrie tout sol qu'elle habite. C'est une race habile dans les industries de toute espèce. » Il dit aussi que les Anglais de son temps aimaient la table plus qu'aucun autre peuple et dépensaient beaucoup en nourriture et en habits³. Mais le point important ici est ce goût des voyages qui était si marqué. Leurs petites troupes à destination de la Terre Sainte allaient saluer au passage le roi chrétien de Chypre et s'aventuraient ensuite dans l'Asie-Mineure.

On ne quittait pas l'Angleterre pour une si lointaine expédition sans s'être muni de lettres de son souverain, qui pouvaient vous servir de passeport et de recommandation au besoin. La teneur en était à peu près comme celle de la lettre suivante, accordée par Édouard III en 1354 : « ... Sachez tous que le noble Jean Meyngre, chevalier, dit Bussigand⁴, notre prisonnier, doit se rendre avec douze chevaliers à Saint-Jacques et de là marcher contre les ennemis du Christ en Terre Sainte, et qu'il part avec notre agrément ; que pour cela nous l'avons pris, lui et ses douze compagnons, leurs domestiques, chevaux, etc., sous notre pro-

1. What man under his powere
Is bore, he shall his place chaunge
And seche many londes straunge
And as of this condicion
Upon the londe of atemaigne
Is set and eke upon Britaigne
Which now is cleped Englonde
For they traveile in every londe

Confessio amantis, t. III, p. 109.

2. « Et hinc secundum astronomos Lunam habent planetam propriam, quæ in motu et lumine est magis instabilis. » (*Fasciculi Zizaniorum* ; édition Shirley, p. 270.)

3. *Polychronicon Ranulphi Higden*, edited by C. Babington. Londres, 1865, 8^e, t. II, p. 166.

4. Jean le Maingre, dit Boucicaut, plus tard maréchal de France.

tection et sauf-conduit¹. » On était bien reçu du roi de Chypre et on l'aidait dans ses difficultés qui étaient nombreuses. Le roi se montrait charmé de ces visites et l'exprimait quelquefois en lettres où perce une joie très vive. Il écrivait ainsi de Nicosie, en 1393, à Richard II, et lui disait qu'un chevalier n'a pas besoin de recommandation personnelle auprès de lui pour être le bienvenu dans Chypre : tous les sujets du roi d'Angleterre sont pour lui autant d'amis ; il est heureux de la présence d'Henri Percy qui lui sera très utile².

NL
A l'idée du pèlerinage on associait pour une large part celle des aventures qu'on allait avoir sur les lieux et tout du long de la route ; au besoin on les faisait naître, et le but religieux disparaissait alors dans la foule des accidents profanes. Ainsi en 1402, de Werchin, sénéchal de Hainaut, publie son projet de pèlerinage à Saint-Jacques d'Espagne et son intention d'accepter le combat à armes courtoises contre tout chevalier qui ne le détournera pas de sa route de plus de vingt lieues. Il indique son itinéraire d'avance afin qu'étant averti on se prépare³. C'est un peu avec des idées semblables qu'était parti pour l'Orient, dans la première moitié du XIV^e siècle, le fameux Jean de Mandeville. Ce charmant écrivain, observateur attentif et réfléchi mais naïf, qui a trouvé des détracteurs si nombreux et si injustes, était allé en Orient à moitié pour se sanctifier, à moitié pour connaître le monde et ses étrangetés et pouvoir en parler, car beaucoup de gens, dit-il, se plaisent fort à entendre décrire les merveilles de pays divers. S'il publie ses impressions, c'est d'abord parce que foule de personnes aiment les récits de la Terre Sainte et y trouvent grande consolation et confort, et c'est aussi pour faire un *guide*, afin que les petites caravanes dans le genre de la sienne et de celle de

1. Rymer, *Fœdera*, t. V, p. 777. Ces lettres devaient être délivrées assez fréquemment, car on trouve qu'elles sont rédigées d'après une formule uniforme, comme nos passeports. Voir celle que Rymer donne encore t. VII, p. 337, année 1381. En novembre 1392, le comte de Derby (le futur Henri IV) se trouvait à Venise et partait de là pour aller en Terre Sainte ; il avait pour la République des lettres d'Albert IV, duc d'Autriche, et le Grand Conseil lui prêtait une galère pour faire son voyage. C'est aussi de Venise qu'était parti pour la Palestine Thomas Mowbray, duc de Norfolk, en février 1398-9 ; il s'était présenté au Sénat vénitien muni d'une lettre de Richard II. (*Calendar of state papers relating to english affairs ... existing in [various] libraries of Italy*, publ. par Rawdon Brown, 1864, etc., 8°, p. LXXXII.)

2. *Historical papers from the northern registers* ; édition Raine, p. 425.

→ 3. *Chronique de Monstrelet*, liv. I, chap. 8.

Boucicaut profitent de son expérience. Il n'apporte certes pas dans son ouvrage la précision des livres modernes, mais il ne faut pas croire que ses idées sur la route à suivre soient si déraisonnables. Ainsi, « pour aler droite voie » d'Angleterre en Palestine, il conseille l'itinéraire suivant : France, Bourgogne, Lombardie, Venise, Famagouste en Chypre, Jaffa, Jérusalem. Il ajoute qu'on pourrait au besoin accomplir ce voyage entièrement par terre, mais il faudrait faire un grand détour et passer par la Tartarie, ce qui est très long et fort dangereux. S'il décrit, dans le cours de son récit, des pays habités par des monstres imaginaires, il prend soin de nous avertir qu'il ne les a pas vus ; mais il veut être complet et il comble les lacunes que laissent ses propres voyages au moyen de livres autorisés. Il puise beaucoup dans Pline, croyant bien faire. Sa bonne foi est incontestable ; seulement il est resté en route beaucoup d'années ; il peut avoir oublié et il le reconnaît avec sa franchise ordinaire : « chose de long temps passé par le vewe tournet en obli et memorie de homme ne poet mie tout tenir et comprendre¹. »

Beaucoup de livres virent après le sien, plus détaillés encore et plus pratiques. Tandis que le renouvellement des croisades paraissait de moins en moins probable, le nombre des pèlerinages individuels allait croissant. La parole du prêtre, qui ne pouvait plus arracher du sol des nations entières, en détachait seulement par places de petits groupes d'hommes pieux ou de coureurs d'aventures qui allaient visiter les lieux saints à la faveur de l'esprit tolérant du Sarrasin. La plupart en effet ne partaient plus pour combattre l'infidèle, mais pour lui demander permission de visiter Jérusalem. On trouve, au XV^e siècle, tout un service de transports organisé à Venise à l'usage des pèlerins ; il y a des prix faits d'avance ; on revend au retour sa couchette et ses matelas² ; bref, une foule d'usages se sont établis qui montrent la fréquence de l'intercourse. Pour tous ces détails, l'Anglais en par-

1. Ms. Sloane, 1464 (British Museum).

2. On achetait cela près de l'église Saint-Marc et on avait le tout pour 3 ducats y compris les draps et les couvertures. Le voyage fait, le vendeur vous reprenait ces objets pour un ducat et demi : « Also when ye com to Venyse ye schal by a bedde by seynt Markys cherche ; ye schal have a fedyr bedde, a matres, too pylwys, to peyre schetis and a qwyll, and ye schal pay iij dokettis ; and when ye com ayen, bryng the same bedde to the man that ye bowt hit of and ye schal haue a dokete and halfe ayen, thow hyt be broke and worne. » (*Itineraries of William Wey* ; ut infra.)

tance n'avait qu'à consulter l'excellent manuel de son compatriote William Wey¹, le meilleur qu'il y eût alors (xv^e siècle) dans aucun pays et le plus pratique.

William Wey a déjà pour le voyageur toutes les attentions auxquelles nous sommes aujourd'hui accoutumés ; il compose des mnémotechnies de noms à apprendre², un vocabulaire des mots grecs qu'il importe de savoir et il donne à retenir les mêmes questions toute faites que nos manuels répètent encore dans une langue moins mélangée :

« Good morrow	—	<i>Calomare</i>
Welcome	—	<i>Calosertys</i>
Tel me the way	—	<i>Dixiximo strata</i>
Gyff me that	—	<i>Doys me tutt</i>
Woman haue ye goyd wyne?	—	<i>Geneca esse calocrasse?</i>
Howe moche?	—	<i>Posso?</i> »

Il établit aussi un tableau du change des monnaies depuis l'Angleterre jusqu'en Grèce et en Syrie et un programme de l'emploi du temps, comme aujourd'hui très parcimonieusement ménagé : il ne compte en effet que treize jours pour tout voir et repartir. Enfin il donne une liste complète des villes à traverser, avec la distance de l'une à l'autre, une carte de la Terre Sainte avec l'indication de tous les endroits remarquables³ et une liste considérable des indulgences à gagner. Wey prévoit tous les désagréments auxquels le mauvais vouloir du patron de la galère peut vous soumettre ; il recommande de retenir une place à la partie la plus élevée du bateau : dans le bas on étouffe et l'odeur est insupportable⁴ ; il ne faut pas payer plus de 40 ducats de Venise à Jaffa, nourriture comprise ; il faut que le patron s'engage à faire relâche dans certains ports pour prendre des vivres frais. Il est tenu de vous donner de la viande chaude à dîner et à souper, du bon vin, de l'eau pure et du biscuit ; mais on fera bien en

1. *The Itineraries of William Wey, fellow of Eton College, to Jerusalem, A. D. 1458 and A. D. 1462 and to Saint James of Compostella A. D. 1456.* Londres, 1857, 4^e, *Roxburghe Club*. Dans son premier voyage, Wey partit de Venise avec une bande de 197 pèlerins qui furent embarqués sur deux galères.

2. Page 19.

3. On peut voir actuellement cette carte exposée dans les vitrines de la Bodléienne à Oxford.

4. « For in the lawyst [stage] vnder hyt is ryght smolderyng hote and stynkyng. » (*A good preuysyoun*, au début du livre.)

outre d'emporter des provisions pour son usage particulier, car même « à la table du patron » on a grande chance d'avoir du pain et du vin gâtés¹. Il faut emporter aussi des remèdes, des « laxatyus », des « restoratyus », du safran, du poivre, des épices. Quand on arrive à un port, il est bon de sauter à terre des premiers pour être servi avant les autres et n'avoir pas les restes ; ce conseil d'égoïsme pratique revient souvent. A terre on devra prendre garde aux fruits « car ils ne sont pas faits pour votre tempérament et ils donnent un flux de sang, et si un Anglais a cette maladie, c'est merveille qu'il en échappe et n'en meure pas. » Une fois en Palestine, il faut faire attention aux voleurs ; si on n'y pense pas, les Sarrasins viennent vous parler familièrement et, à la faveur de la conversation, vous dérobent « vos couteaux et autres menus objets que vous avez sur vous². » A Jaffa, il ne faut pas oublier de courir avant tout le monde pour avoir le meilleur âne, « parce qu'on ne paye pas plus pour le meilleur que pour le pire ». La caravane se met en marche et alors il est prudent de ne pas trop s'écarter de ses compagnons, crainte des malfaiteurs.

Malgré ce dernier conseil, ce qui résulte le plus clairement du livre est l'esprit de tolérance dont le Sarrasin faisait preuve ; il n'interdisait pas l'entrée de la Palestine à tous ces pèlerins qui venaient souvent en espions et en ennemis, et il laissait les troupes agir à leur guise ; on voit que les compagnons de William Wey vont en somme où ils veulent, reviennent quand il leur convient et se tracent par avance des plans d'excursions comme on pourrait faire aujourd'hui. Ils trouvent des marchands européens établis et faisant un grand commerce dans les ports des infidèles ; ils n'ont guère à craindre que les guerres locales et les mauvaises rencontres en mer. On les voit apprendre avec beaucoup d'inquié-

1. « For thow ye schal be at the tabyl wyth yowre patrone, notwythstondyng ye schal oft tyme haue nede to yowre vytelys, bred, chese, eggys, frute, and bakyn (bacon), wyne and other, to make yowre collasyvn : for svm tyme ye schal haue febyl bred, wyne and stynkyng water, meny tymes ye schal be ful fayne to ete of yowre owne. » (*A good preuysyoun*.)

Il sera même prudent d'emporter une cage avec des poulets dedans : « Also by yow a cage for half a dosen of hennys or chekyn to have with yow in the galey. » Il ne faut pas oublier un demi-boisseau de graines pour les nourrir.

2. « Also take goyd hede of yowre knyves and other smal thynges that ye ber apon yow, for the sarsenes wyl go talkyng wyth yow and make goyd chere, but the wyl stele fro yow that ye haue and they may. »

tude, au retour, qu'une flotte turque est prête à quitter Constantinople, mais ils ne la rencontrent pas, heureusement.

William Wey fit deux fois ce grand voyage et revint en Angleterre où il légua à une chapelle construite sur le modèle de l'église du Saint-Sépulcre les souvenirs qu'il avait rapportés, c'est-à-dire une pierre du calvaire, une autre du sépulcre, une du mont Thabor, une du lieu où était la croix et d'autres reliques.

CONCLUSION.

Nous avons suivi la race nomade dans bien des endroits, sur la route, à l'auberge, dans les tavernes, dans les églises; nous l'avons vue exercer une foule de métiers divers et comprendre des spécimens très différents: chanteurs, bouffons, pèlerins, prêcheurs errants, mendiants, frères, vagabonds de plusieurs sortes, ouvriers en rupture de ban, pardonners, chevaliers amis des voyages lointains. Nous les avons accompagnés çà et là sur les grands chemins d'Angleterre et nous les avons suivis même jusqu'à Rome et en Terre Sainte: c'est là que nous les laisserons. A la classe errante appartiennent encore les représentants de beaucoup de professions, tels que les scribes, les colporteurs, les montreurs d'animaux, comme ceux dans la ménagerie desquels entra un jour Villard de Honnecourt pour y dessiner « al vif » un lion.

Le courant de vie que représente l'existence de tous ces nomades est puissant; nous avons vu quel grand rôle, peu apparent, ils avaient joué dans l'État. L'ouvrier brise les liens qui depuis des siècles l'attachaient au manoir et veut désormais être maître de sa personne et de ses services, se louer à la journée si bon lui semble et pour un prix qui corresponde au besoin qu'on a de lui. C'est une réforme nécessaire qu'il demande et qui se fait peu à peu, malgré les lois, loin des regards. Il n'en est pas de plus importante, et c'est sur les routes qu'il convient de l'étudier plutôt qu'au manoir. Il faut la chercher dans ces taillis où les bandes armées se réunissent pendant les offices et sur ces chemins écartés où le faux pèlerin jette le bâton à devise pour reprendre ses outils et quêter du travail loin de son ancien maître. Ceux-là prêchent d'exemple l'émancipation que les clercs errants expliquent dans leurs discours, faisant d'elle un besoin immédiat et populaire.

C'est sur la grand'route et par l'influence des nomades que

doivent marcher à leur solution les grandes questions du siècle, la question sociale et la question religieuse. Les frères quêteurs vont de porte en porte, les pardonners s'enrichissent, les pèlerins vivent d'aumônes et du récit de leurs aventures, toujours en route et toujours à l'œuvre: quelle est cette œuvre? A force de s'adresser à la foule, ils finiront par se faire connaître d'elle, par la désabuser eux-mêmes, et les réformes deviendront inévitables. Ainsi, de ce côté encore, tombera la rouille du moyen âge et un pas de plus sera fait vers la civilisation moderne.

Enfin, chacun de ces types si bizarres, pris à part, a l'utilité de montrer les traits caractéristiques des goûts, de la croyance et des aspirations du temps; par eux on peut examiner comme pièce à pièce les âmes du peuple et les reconstituer tout entières, comme on peut deviner, à la flore d'un pays, la nature du sol. L'impression générale est que ces âmes se transforment; tout ce siècle est un de ces âges de transition pour lesquels il est si facile d'être injuste: il suffit de montrer aux yeux la grande masse de ce qui meurt et de laisser dans l'ombre la somme précieuse et faible de ce qui naît. Au XIV^e siècle, l'homme n'est pas revenu en arrière. Il n'en faut pas d'autre preuve que la foule de ces idées vraiment modernes qui se répandent dans l'ensemble de la société: parmi la haute classe, sous l'influence d'une éducation plus grande et d'une civilisation plus avancée; parmi la classe inférieure, par l'effet d'une longue expérience des abus communs: idées vulgarisées, rendues pratiques par les nomades: ouvriers ignorants, clercs convaincus. Tous ces écarts de la raison, toutes ces démenances de l'esprit religieux, ces révoltes incessantes et ces folies qu'on a pu remarquer détourneront les intelligences de pensées et de sentiments faux qui avaient besoin d'être poussés à l'extrême pour devenir insupportables et se faire rejeter¹.

Sur quantité de points semblables, qu'il soit partisan ou objet

1. M. Stubbs, à qui on doit le meilleur livre qui existe sur l'histoire constitutionnelle d'Angleterre (*The constitutional history of England*, 1880, 3 vol. 8°), a beaucoup trop de mépris pour le XIV^e siècle, auquel il oppose sans cesse le XIII^e, qui a toutes ses sympathies: « We pass from the age of heroism to the age of chivalry, from an age ennobled by devotion and self sacrifice to one in which the gloss of superficial refinement fails to hide the reality of heartless selfishness and moral degradation, an age of luxury and cruelty, » etc. (T. II, p. 679.) De pareilles vues, que beaucoup ont adoptées à la suite de l'éminent historien, ne sauraient être admises. Il faut du moins les considérer comme s'appliquant seulement à une partie de la haute classe de la société.

des réformes, comme ouvrier ou comme pardonneur, qu'il en soit ou non l'instrument inconscient, le nomade aura toujours beaucoup à apprendre à qui voudra l'interroger ; il lui dira peut-être le secret de transformations presque incompréhensibles qui semblaient nécessiter un bouleversement total comme celui qu'on a vu en France à la fin du dernier siècle, un nouveau ou plutôt un premier *contrat social*. L'Angleterre, pour bien des raisons, n'en a pas eu besoin ; une de ces raisons est l'influence des errants qui unirent tout le peuple et lui permirent d'arracher, grâce à cette union qui était sa force, les concessions nécessaires en temps utile. Et comme cependant les changements les plus calmes ne vont pas sans un peu de trouble, comme chez nos voisins aussi il y eut au cours des siècles plus d'une mêlée sanglante, le nomade finira peut-être en répétant à son interlocuteur un proverbe vulgaire d'une sagesse certaine, mais non banale, qui devrait empêcher bien des désespérances : « Bois tortu fait le feu droit ».

J. J. JUSSERAND.

LES PREMIERS

INTENDANTS DE JUSTICE

(Suite.)

III.

DE 1610 A 1624.

1. *Les troubles reviennent. Les intendants reparaissent.*

Malheureusement pour le royaume il dut faire encore une fois la triste expérience des difficultés qui accompagnent les pouvoirs faibles et irrésolus.

Henri IV meurt. Un roi en bas âge lui succède. L'« hydre de la rébellion » redresse ses cent têtes, et les Hercules au petit pied destinés à la combattre pullulent de nouveau dans le pays.

On a peut-être trop médité du gouvernement de Marie de Médicis. Certes, il n'eut rien de glorieux. Mais, dans ses premières années du moins, il fut, si l'on peut dire, honnêtement médiocre.

Les grands projets de Henri IV furent abandonnés. Pouvait-on les poursuivre ? Une fois le roi mort, à qui confier la direction des affaires qu'à ces hommes de valeur secondaire, que Henri IV lui-même avait choisis ? Toute influence personnelle, qu'elle vint de la naissance ou du talent, était un danger pour l'autorité chancelante du jeune roi.

Les finances furent dilapidées. Mais la dilapidation, — je dis cela sans ironie aucune, — se fit avec ordre. Elle avait son excuse. Il s'agissait de satisfaire les ambitions exigeantes qui avaient relevé la tête autour du trône dès que le bras qui les avait soumises s'était retiré.

Que pouvait-on faire de mieux pour retenir, dans une fidélité même apparente, des serviteurs qui menaçaient de